

# REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – **Une** Illusion – Une Foi

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION  
POPULAIRE ET DES SPORTS

MONOGRAPHIE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT  
D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION  
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**THEME :**

**POUR UNE INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE  
DES JEUNES FILLES FORMEES ET DIPLOMEES  
DU CENTRE DES METIERS DE LA FEMME DE  
LIBREVILLE -GABON**

Présenté et soutenu par :

Mme Marie Thérèse MAROUNDOU MAGANGA  
Epouse Jean. W. MBINA NZAMBA

Sous la direction de :

**M. Michel DIOUF**  
Professeur technique

M008-06

*XV<sup>ème</sup> Promotion 2006-2008*

## Résumé

L'objectif de notre recherche est d'identifier les causes des difficultés d'insertion socio-économique des jeunes filles déscolarisées formées et diplômées du centre des métiers de la Femme (CEMEF), et de faire des propositions susceptibles de contribuer à leur insertion dans le circuit de production.

Cette préoccupation nous a amené à libeller notre question de recherche comme suit :  
« Comment assurer l'insertion socio-économique des filles formées et diplômées du CEMEF ? »

Pour résoudre ces questions, nous avons effectué une revue de littérature d'auteurs qui ont présenté des écrits sur l'insertion socio-économique, sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion des coopératives des corps de métiers et qui nous apportent des réponses à notre question de recherche.

Notre échantillon est composé de Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF, de parents de ces Jeunes filles, le directeur de la Jeunesse, la directrice du CEMEF, le directeur du groupe scolaire les « Oliviers ».

Pour notre instrument de recherche, nous avons élaboré deux questionnaires comportant des questions fermées et des questions ouvertes ; l'un adressé aux Jeunes filles et l'autre aux parents de ces Jeunes filles. Quatre guides d'entretiens ont été faits respectivement avec le directeur de la jeunesse, la directrice du CEMEF, le directeur de la pharmacie du pk6 et le directeur du groupe scolaire les « Oliviers ».

Les résultats présentés sous forme de tableau ont montré que, malgré leur formation et les diplômes obtenus, les jeunes filles formées et diplômées sorties du CEMEF n'arrivent pas à s'insérer dans le circuit de production. Cette situation est réelle pour plusieurs raisons : le manque de structures d'insertion, le manque de sources de financement et le manque de moyens financiers des parents de ces diplômées.

Pour réussir une véritable insertion socio-économique de ces jeunes filles on doit tenir compte de l'existence de moyens de toute nature.

C'est dans ce cadre que nous avons fait des propositions concrètes à la résolution du problème d'insertion socio-économique, entre autres : relever le niveau de formation, organiser les diplômées en coopérative par corps de métier, diffuser largement des informations relatives aux organismes de prêt, faciliter l'accès au fonds d'insertion Jeunes, créer un service de placement au niveau du CEMEF, sensibiliser les parents des filles sorties du centre.

# DEDICACES

LE TOUT PUISSANT A DONNE  
LE TOUT PUISSANT A REPRIS  
QUE SA VOLONTE SOIT FAITE

## IN MEMORIUM

**PIERRE BOUSSOUGOU N'ZICKOU**  
**PIERRE MZAMBA**  
**THERESE IBOUMBIE MBADINGA**  
**STANLEY-BLAISE NZAMBA KOUMBA**  
**JEAN CHARLES NZAMBA BIRAMBI**  
**KOGOU MBADINGA**  
**NDEMBI MBADINGA**  
**MBINA MBADINGA**  
**THERESE MAROUNDU**  
**VICTOR MOUBAMBA BOUSSOUGOU**

QUE LE SEIGNEUR VOUS GARDE EN PAIX DANS SON ROYAUME

Nous dédions ce travail à nos parents et amis

A notre cher époux :

**Jean Wenceslas MBINA NZAMBA**

Toi qui n'as cessé de nous soutenir moralement et matériellement,  
Toi qui as bien voulu supporter tous les désagréments qu'a pu te causer notre absence  
Ce travail est le tien.

A notre père :

**Léonard MAGANGA NGUIMBI**

Nous n'avons certes pas eu la chance de vivre l'amour paternel désiré  
Par tout enfant, mais sache qu'au plus profond de moi-même, nous le  
Ressentons.  
Alors, nous te dédions ce travail pour que tu saches que malgré ces tourments,  
Tu restes notre père. Nous t'aimons très fort.

A notre chère mère :

**Cécile MOUSSOUNDA NZAMBA :**

Nous aurions souhaité qu'en ce jour solennel, tu sois à nos côtés, pour  
Toutes ces souffrances que tu as endurées en tant que mère, plutôt chef  
De famille pour le courage dont tu fais preuve à tout instant.  
Nous te dédions ce travail pour que tu saches que tu restes notre mère Chérie.

A nos enfants :

- Zeus Abel MOUSSADJI MBINA
- Linda Marlyse MAROUNDU MBINA
- Gwenaëlle Bélinda IBOUMBI MBINA
- Brayane Dany MIHINDOU MBINA
- Tchalden Isa MOUSSOUNDA MBINA
- Sylviane BIDJONGOU MBINA
- Mireille BOUANGA MBINA
- Synthia DILEBOU MBINA
- Wences Yann MBINA MBINA

Pardonnez- nous de cette affection maternelle qui vous a fait défaut pendant notre séjour à Dakar au Sénégal.

Nous vous dédions ce modeste travail pour vous exalter à mieux faire que nous pour avoir une petite place au soleil.

Trouvez-en ce mémoire, notre amour maternel.

A ma belle mère :

**DILEBOU Christine**

Toute notre affection filiale

A nos nièces et neveux :

- Lionie Jade DOUTSONA
- Eloise MAROUNDU
- Pauline MOUSSAVOU
- Hans BOUSSOUGOU

Vous nous avez témoigné votre intime affection et soutien au moment où il le fallait.

Soyez en bénis.

A nos oncles, tantes, frères et sœurs, en particulier :

Messieurs :

- Jean De Matha MFOUMBI
- Darius MBADINGA
- Justin MAGANGA

- Jean Mass MBADINGA
- Pierre MOUSSAVOU
- Landry BOUSSOUGOU
- Arnaud NZICKOU
- Pierre MOUGNAGNI
- Gaby BIGOUNDOU

Mesdames :

- Henriette MOUSSOGOU
- Marie NDOMBI
- Agnès KOGOU
- Charlotte MANOMBA
- Charlotte IBINGA
- Virginie MATSANGA
- Marie-Julie BOUROBOU
- Eulalie IBOUMBI
- Patricia MBINA
- Scolastique KOUMBA

L'union d'une famille fait sa force. Puisse le Tout Puissant nous garde unis pour l'éternité.

A toutes les personnes qui m'ont témoigné de leur affection pendant les durant moments de ma formation à :

- Madame Odile PAWOU épouse KAKALA
- Monsieur Gaby BOUCKA
- Marie- Ange MAKAYA MBADINGA
- Karelle Tatiana IBOUANGA MOUTSINGA
- Cédric NZIGOU MBADINGA

# Remerciements

Au terme de deux (2) année d'études à l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports (INSEPS) de Dakar, qu'il soit permis d'adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre formation en inspectorat de l'éducation populaire.

Nos remerciements vont particulièrement :

- **Au directeur de mémoire :** monsieur **Michel DIOUF** qui nous a guidé dans l'élaboration de ce document et qui a bien voulu accepter la direction de ce travail pour lequel jusqu'au bout, nous a aidé de tout le poids de son savoir, de son talent pédagogique et pour ses encouragements, son travail sérieux et surtout sa constance disponibilité.
- **Au gouvernement de la République du Gabon.** Notre chère patrie, qui malgré la crise économique et alimentaire qui secoue tous les pays d'Afrique, a fait des gros efforts pour nous permettre de bénéficier de cette formation indispensable à l'évolution de la Jeunesse dans notre pays.
- **Au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Gabon.** Pour ses efforts inlassables en faveur de la profession de l'éducation.
- **A monsieur ASSANE Fall Directeur de l'INSEPS de Dakar.**

Toute notre profonde gratitude.

Tous mes remerciements aux personnes de près ou de loin qui ont contribué à réalisation de ce document à savoir :

- **A monsieur AMADDOU Ibrahim** Dia chef de département inspectorat, pour son ouverture d'esprit, de son soutien moral et ses encouragements tout au long de notre formation.

- **A monsieur Ousmane SANE** professeur en PHD en science de l'activité physique, pour ses encouragements, son travail sérieux et surtout sa constance disponibilité qu'il trouve ici nos sentiments de profonde gratitude.
- **A monsieur KANE** pour son soutien moral et matériel qui n'a cessé de m'apporter.
- **A madame Marie DIENE** pour sa gentillesse et son soutien moral qu'elle nous a toujours apportés durant notre formation.
- **A tous les enseignants de l'Institut National Supérieur d'Education Populaire et du Sport (INSEPS).**

**A tous les collègues de la 15ème promotion des élèves inspecteurs de l'INSEPS de Dakar** avec qui nous avons mutualisé des connaissances.



**LISTE DES SIGLES**

**AFEG** : Association des Femmes Educatrices du Gabon

**ANCE** : Agence Nationale pour la Création d'Entreprise

**ANFPP** : Agence Nationale de la Formation de Perfectionnement Professionnel

**BIT** : Bureau International du Travail

**CEMEF** : Centre des Métiers de la Femme

**CONFESJES** : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports d'expression française

**DJASE** : Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives

**DMOE** : Direction de la Main d'œuvre et de l'Emploi

**FIJ** : Fonds Insertion Jeunes

**OCDE** : L'organisation des coopératives et de développement économique

**ONE** : Office National de l'Emploi

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**UNICEF** : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

## TABLE DES MATIERES

	Pages
RESUME.....	I
DEDICACES.....	II
REMERCIEMENTS.....	VI
LISTE DES SIGLES.....	VIII
TABLE DES MATIERES.....	IX
LISTE DES TABLEAUX.....	XI
LISTE DES ANNEXES.....	XII
INTRODUCTION GENERAL.....	1
CHAPITRE I : présentation du sujet d'étude dans son contexte géographique et politique.....	3
1-1 Problématique.....	4
1-2 Contexte de la recherche.....	8
1-3 Analyses conceptuelles.....	10
Chapitre II- La revue de littérature.....	13
2-1 Critères de sélection des écrits.....	13
2-2 Présentation des écrits.....	13
2-3- Synthèse des écrits.....	24
2-4 Présentation du Gabon.....	26
2-4-1 Généralité sur le Gabon.....	26
2-4-2 Aperçu de la ville de Libreville.....	28
CHAPITRE III : La méthodologie.....	29
A- Méthodologie.....	30
3-1 - Démarches préliminaires.....	30
3-2- Entretien.....	30
3-3 : Questionnaire.....	31
3-3-1 Procédure d'échantillonnage.....	31
3-3-2 L'échantillon.....	32
3-3-3 Collecte des données.....	34
3-3-4 Instrument de collecte des données.....	34
3-3-5 Procédure de collecte des données.....	37

3-3-6 Le traitement des données.....	38
3-3-7 Les difficultés rencontrées.....	38
B- Présentation des résultats.....	39
3-1- Présentation des résultats des questionnaires adressés aux jeunes filles et aux parents de ces jeunes filles.....	39
3-2- Présentation des résultats des Entretiens avec le Directeur de la Jeunesse, la Directrice du CEMEF, le Directeur de la pharmacie PK6 et le Directeur du groupe scolaire les Oliviers...	53
C- Analyse et discussion des résultats.....	58
3-1- Analyse et discussion des résultats des questionnaires adressés aux Jeunes filles et aux parents.....	58
3-2- Analyse et discussion des résultats du questionnaire adressé aux parents.....	61
3-3- Analyse et discussion des entretiens avec le directeur de la Jeunesse, la directrice du CEMEF, le directeur de la pharmacie du PK6 et le directeur du groupe scolaire les Oliviers.....	63
CHAPITREIV : suggestions.....	67
4-1- Suggestions.....	68
CONCLUSION GENERALE.....	71

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau n°1 :** Répartition de la population enquêtée

**Tableau n°2 :** Causes des difficultés d'insertion socio-professionnelle à la Fonction Publique

**Tableau n°3 :** Causes des difficultés d'emploi dans le secteur privé

**Tableau n°4 :** Avis des sujets sur les moyens des parents

**Tableau n°5 :** Besoin des jeunes filles du CEMEF

**Tableau n°6 :** Avis des jeunes filles sur les associations des corps de métiers

**Tableau n°7 :** Avis des jeunes filles sur leur organisation coopérative

**Tableau n°8 :** Avis des diplômées sur l'existence de fonds d'insertion

**Tableau n°9 :** Situation des diplômées du centre après leur sortie

**Tableau n°10 :** Projets envisagés en cas d'obtention de fonds sociaux

**Tableau n°11 :** Forme d'aides des parents pour l'insertion de leurs filles

**Tableau n°12 :** Avis des parents sur l'existence de structures de financement

**Tableau n°13 :** Structures étatiques susceptibles d'embaucher des Jeunes filles diplômées selon les parents

**Tableau n°14 :** Répartition des parents selon l'année de sortie et des diplômes obtenus par leurs filles

**Tableau n°15 :** Répartition des parents selon la situation des diplômées après leur sortie

**Tableau n°16 :** Moyens de l'insertion préconisés par les parents

**Tableau n°17 :** Autres suggestions des parents

## **LISTE DES ANNEXES**

**ANNEXE A** : Questionnaire adressé aux jeunes filles du CEMEF

**ANNEXE B** : Questionnaire adressé aux parents des jeunes filles

**ANNEXE C** : Guide d'entretien avec le Directeur de DJASE

**ANNEXE D** : Guide d'entretien avec la direction du CEMEF

**ANNEXE E** : Guide d'entretien avec le Directeur de la pharmacie du PK6

**ANNEXE F** : Guide d'entretien avec le Directeur du groupe scolaire les Oliviers

**ANNEXE G** : Document FIJ

# Introduction générale

Dans la plupart des pays en développement et singulièrement en Afrique, après les préoccupations politiques liées à la recherche de la souveraineté nationale, la mise en place d'un système de formation intensive constitue ce qu'il est convenu d'appeler la priorité des priorités. Toute la programmation des grandes actions de développement est orientée à partir du postulat que la formation est la clé qui ouvre toutes les portes et permet de rattraper le retard technologique accumulé à travers l'histoire. L'école, dans sa vision classique, constituée d'une classe avec les élèves, ses cycles longs et courts, ses programmes et ses inévitables diplômes, est ouverte et s'est développée partout.

Les Etats y consacrent souvent plus du tiers de leur budget. Et lorsque le gouvernement n'arrive pas à faire face à la demande, faute de moyens pour poursuivre son programme de scolarisation, les hommes d'affaires y pourvoient en créant des écoles, lycées et centres de formation, en dehors de toute prévision planifiée.

Pendant près de deux décennies, ces préjugés favorables à l'école, inspirèrent tous les choix en matière de formation. Cependant, nonobstant tous les sacrifices financiers consentis, jamais l'école n'est arrivée à satisfaire les besoins, pour deux raisons essentielles : d'abord, l'importance des besoins au regard de la masse scolarisable est telle qu'aucun pays n'a résolu le problème de l'existence quantitative des écoles, de la formation des enseignants pour les animer, et de la création de débouchés suffisants pour absorber ceux qu'elles ont formés.

Ensuite, les difficultés qualitatives de l'enseignement et leurs nombreuses conséquences ont entraîné de multiples déperditions au niveau des différents cycles. L'inadaptation des programmes qui n'ont pas eu l'insertion dans la vie active pour objectif a mis sur le marché du travail une masse importante de jeunes insuffisamment formés et sans orientation précise. Mais plus encore, ce sont les changements sociaux qu'entraîne l'évolution de la société traditionnelle qui rendent difficile la conception et la mise en application de programmes de formation.

Au Gabon, la forte croissance démographique combinée à une forte immigration d'une part, le retard qu'accuse notre système de formation à s'adapter au marché du travail, ainsi

que les mesures de stabilisation et d'ajustement d'autre part, mettent chaque année, plusieurs Jeunes diplômés et de sans qualification sur le marché du travail.

En effet, la restructuration de l'économie gabonaise instaurée pour éliminer certaines inertes, a eu un impact négatif. A l'heure actuelle, on estime qu'une proportion non négligeable de notre population est constituée par les Jeunes.

Aussi, estime t-on que si un programme rigoureux de relance » de l'emploi n'est pas mis en œuvre, cette tranche d'âge (15-25 ans) risque de s'accroître d'ici la fin de la décennie. C'est pourquoi l'emploi est devenu une préoccupation du gouvernement de la République gabonaise.

Devant les difficultés et l'incertitude réelle dont l'insertion socio-économique des Jeunes filles diplômées et formées par le CEMEF, les interrogations suivantes surgissent :

- Quelles sont les causes de cette situation ?
- Les Jeunes filles diplômées ont-elles reçu une mauvaise formation ?
- Pourquoi les entreprises de la place ne les recrutent pas ?

## **CHAPITRE I**

# **PRESENTATION DU SUJET D'ETUDE DANS SON CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POLITIQUE**



## 1-1 Problématique

Au Gabon, la scolarisation des filles est dans une situation préoccupante. Dans le primaire, les filles et les garçons évoluent de façon identique. Mais la situation des filles se dégrade à partir du cours moyen pour atteindre un niveau inquiétant en classe de 6<sup>ème</sup>.

Dans le premier cycle du secondaire, le taux de scolarisation des filles se situe à 39,94% pour un total général de 42,4% de scolarisation des filles. Mais ces taux deviennent spectaculaires dans le second cycle où, ils chutent en passant respectivement de 7,2% contre un taux général de 9,18%. Sur mille (1000) élèves entrant en classe de 6<sup>ème</sup>, onze (11) arrivent en classe de 1<sup>ère</sup> sans redoublement dont seulement trois (3) filles (1).

Une étude réalisée par l'association des femmes éducatrices au Gabon (AFEG) fait état des problèmes liés à la déscolarisation de la jeune fille. Elle met surtout l'accent sur les échecs et les abandons aux origines diverses : tâches ménagères, les effets de la drogue, l'alcoolisme, le tabagisme, la prostitution.

Cette étude souligne surtout, avec force, le manque de combativité et l'absence de motivation qui caractérisent les jeunes filles gabonaises.

Autant de facteurs qui entraînent la grande déperdition des jeunes filles dans le circuit classique de l'éducation.

Il est aberrant de constater l'importance des démissions volontaires ou d'exclusion des jeunes filles qui sortent précocement du système scolaire aux différents niveaux d'enseignement chaque année. Cette déperdition est très significative. Le pourcentage des filles exclues est de l'ordre de 54,02% (2). Cette importante masse de déscolarisation est alarmante. L'Etat, soucieux de la promotion des femmes a pris des mesures destinées à améliorer leur condition en les orientant vers des nouvelles occupations et de nouveaux rôles.

Ainsi, compte tenu des nouvelles exigences du développement national, et sensible aux problèmes socio-économiques auxquels les jeunes gabonais sont confrontés, l'Etat, devançant de quelques années sa politique de scolarisation à 100% et pour résoudre le problème cruel de main d'œuvre qualifiée, a doté les chefs lieux de provinces de lycées techniques, de lycées professionnels et commerciaux, de collèges d'enseignement technique et industriel et des centres professionnels.

---

(1).association des femmes éducatrices au Gabon (AFEG) "suivi scolaire de l'enfant par parent, éd janvier 1999, p-9-11

(2).IV<sup>ème</sup> conférence mondiale sur les femmes BEIJING (CHINE) 1995, rapport national sur la mise en œuvre des stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme,p 28

L'enseignement technique et professionnel proposé, vise à répondre aux aspirations de formation des jeunes et aux nécessités du contexte économique du pays, grâce à deux voies de formations :

- 1- La voie technologique qui permet la poursuite d'études supérieures dans les secteurs primaires et secondaires (3).
- 2- La voie professionnelle qui forme, à différents niveaux, des techniciens et des agents qualifiés ou spécialisés dans le secteur tertiaire (4) ; pour répondre aux besoins de l'économie et du marché du travail.

Malgré tous les efforts consacrés par l'Etat, il y a un problème de chômage qui touche la plupart des jeunes diplômés et non diplômés issus du système scolaire, universitaire et particulièrement les jeunes diplômés du CEMEF.

Devant ce fléau inquiétant des jeunes déscolarisés, des initiatives privées tentent d'y apporter leur contribution. C'est ainsi que fut créé, le 1<sup>er</sup> octobre 1995 le Centre des Métiers de la Femme (CEMEF).

Le CEMEF fait partie des établissements d'enseignement technique et professionnel agréé par le Ministère de la formation professionnelle, sous le n° 000327/95. Il est situé dans l'enceinte du centre d'apprentissage de Sainte Marie (Libreville).

L'idéal du CEMEF est de redonner espoir à ces déscolarisées ayant obtenu le certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE) ou le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), en leur proposant une formation professionnelle qui correspond à leurs aspirations. C'est un passage du système scolaire au marché de l'emploi. C'est donc vouloir relever le défi dont la problématique est Adéquation- Formation- Emploi (5).

Ainsi, le CEMEF offre à ces déscolarisées une palette aussi variée de filières que sont : la couture, la broderie, la coiffure, l'éducation préscolaire, vendeuse en pharmacie etc.

La durée de la formation varie selon les filières (2 à 3ans). Cette formation est sanctionnée par un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

A l'ouverture du centre en 1995, l'effectif est de 325 inscrites. De 1995 en l'an 2006, soit après 6 ans d'existence, l'effectif atteint 2153 déscolarisées réparties selon les filières ci-dessous :

---

(3)-secteur primaire : l'agriculture : l'élevage : la pêche et l'exploitation.

(4)- Secteur secondaire : outre les industries, l'extraction pétrolière

(5)Revue du Centre des Métiers de la Femme (Libreville édition : 99-2000p-2 et 13).

➤ Education préscolaire (EP) = 644 soit 29,91% ;

- Education école primaire (EEP) = 113 soit 5,24% ;
- Assistance accoucheuse (AA) = 635 soit 29,49% ;
- Vendeuse en pharmacie (VP) = 318 soit 14,77% ;
- Coupe et couture (CC) = 250 soit 11,61% ;
- Secrétaire médicale (SM) = 11 soit 5,15%.
- Infirmière d'Etat (IE) = 82 soit 3,80%

Ce taux de croissance exponentielle n'est-il pas le résultat du Slogan ? « Une Femme + une Formation = un métier ».

Mais aujourd'hui, force est de constater que de la majorité des diplômées sorties du CEMEF, au nombre de 2153, seules 465 ont pu s'intégrer dans le tissu économique.

De 1995 à 2007 sur 644 diplômées de filière Educative préscolaire, dont la formation est dispensée en (2) ans, seules 132 ont intégrés le marché du travail.

Pour ces six (6) promotions, avec un effectif de 644 diplômées sorties du CEMEF, nous constatons qu'un grand nombre, soit 512, n'arrivent pas à s'insérer dans le tissu économique.

Dans le cadre de l'enseignement technique et professionnel, parmi les faiblesses majeures constatées, figure, au premier rang, l'inefficacité des établissements.

Sur le plan interne, l'inefficacité atteint un seuil très élevé en raison de plusieurs facteurs qui agissent sur la qualité des formations initiales :

- ✓ Des effectifs pléthoriques qui résultent d'une demande sociale sans considération des moyens disponibles de formation et des besoins du marché de l'emploi ;
- ✓ Des recrutements non maîtrisés et une sélection par l'échec de ceux qui intègrent par conséquent l'enseignement technique et professionnel, surtout dans les établissements privés tels que le CEMEF ;
- ✓ Un corps enseignant très hétérogène, sans culture d'entreprise et utilisant des pratiques pédagogiques très diverses du fait même de la multiplicité des nationalités qui caractérisent l'assistance technique
- ✓ Une insuffisance des moyens financiers et matériels ;
- ✓ Une absence ou insuffisance de conseiller pédagogique didactique ;
- ✓ Un manque de fiabilité dans les modes d'éducatons pédagogiques ;

Sur le plan externe l'inefficacité dans les filières professionnelles se vérifie par la faible quantité des diplômées qui accèdent au marché du travail, alors qu'elles sont nombreuses à quitter chaque année le CEMEF, munies d'un Certificat d'Aptitude professionnel (CAP).

Cette situation est due à la décadence et à l'inadéquation tant sur les niveaux de formation que sur les filières.

L'absence de données fiables et pertinentes sur le placement de sortant de ces filières de formation nous prive d'éléments d'appréciations précis. De plus, les informations recueillies auprès des anciens élèves sur leurs difficultés de placement et sur l'insuffisance du système de formation nous obligent à constater l'hypothèse de sa très faible efficacité externe.

En effet, le chômage des jeunes filles diplômées du CEMEF a contribué à relever, en amplifiant un problème d'entrée des débutants dans la vie active qui est lié à l'évolution même de l'organisation du travail. L'acquisition d'une première expérience professionnelle s'effectue d'une manière moins spontanée ; elle demande, dans bien de cas, à être organisée. Des mesures d'insertion professionnelle telles celles qui ont été initiées par les partenaires sociaux en France, en 1983, sont nécessaires pour réaliser la transition formatrice dont beaucoup de jeunes ont besoin.

Cette transition formatrice permet à des jeunes, à l'issue d'une scolarité destinée à les doter de bases solides, de compléter leur formation professionnelle, d'acquérir les spécialisations nécessaires, de se familiariser avec le travail.

Le rôle des contrats d'adaptation et de qualification n'est donc pas simplifié liée à une mauvaise conjoncture de l'emploi : des formules d'adaptation à la vie professionnelle sont désormais nécessaires en tout état de cause

Ce constat sur les formations de l'enseignement technique et professionnel témoigne du peu d'importance accordée jusqu'à ce jour à la notion même d'efficacité d'un système qui coûte pourtant très cher à l'Etat et aux parents. Le CEMEF a toujours fonctionné comme une enclave coupée de l'environnement économique ignorant un marché du travail qu'il est sensé de pourvoir en agents.

On peut alors se poser la question de savoir s'il y a des débouchés sur le terrain pour les métiers auxquels ces déscolarisées ont été formées ? Cette interrogation nous amène à la formulation de la question de recherche dans les termes suivants :

- Comment assurer l'insertion socio-économique des filles formées et diplômées du CEMEF ?

## **1-2 Contexte de la recherche :**

La notion d'insertion est un aspect moderne qui se situe dans le contexte socio-économique et culturel de la crise du monde industriel.

Eu égard à la problématique qu'elle pose, l'insertion socio-économique des jeunes filles est selon la CONFEJES « l'intégration à travers l'économie, des personnes âgées de dix huit (18) ans à trente cinq (35) ans ». Cette question renvoie à plusieurs notions dont : la lutte contre l'exclusion sociale, la prostitution, la délinquance, les maladies sexuellement transmissibles, les drogues et le chômage en milieu jeune.

### **1-2-1 Justification du choix du thème :**

Le statut de la femme en général et de la jeune fille en particulier constitue un sujet de préoccupation de la part du monde : car, les problèmes de développement socio-économique et culturel de tout pays exigent la participation de toute le composante de la société.

Aussi depuis l'indépendance du Gabon, l'Etat consacre-t-il, une grande part de son budget au secteur de l'éducation et de la formation de tous les jeunes quelque soit le sexe.

Ainsi la loi 16/66 du 09 août 1966 prévoit l'enseignement obligatoire et gratuit pour les enfants de six (6) à seize (16) ans.

Malgré les efforts de l'Etat gabonais, les résultats escomptés dans la scolarisation des jeunes filles sont insuffisants. On constate que le fonctionnement de la famille et l'organisation sociale les empêchent d'atteindre le même niveau de performance scolaire. Les jeunes filles sortent plus précocement du système éducatif par les exclusions, les abandons, les grossesses précoces auxquels s'ajoutent les facteurs socio-économiques. Les déscolarisées sont abandonnées à elles mêmes car, l'Etat ne dispose pas assez de structures pour les encadrer et les former en vue d'assurer leur intégration dans le tissu socio-économique du Gabon.

Dans le souci de favoriser l'insertion de ces déscolarisées dans la vie active, il fut crée à Libreville, le Centre privé des Métiers de la Femme (CEMEF) avec pour slogan : une Femme + une Formation = Métier.

L'avenir de ces déscolarisées diplômées du CEMEF sur le marché du travail nous conduit au choix du thème suivant : « Pour une insertion socio-économique des jeunes filles formées diplômées du CEMEF de Libreville Gabon ». Il répond à notre préoccupation qui se résume aux questions suivantes :

Allons nous laisser ces jeunes filles dans l'état de déscolarisées ? Où allons-nous les former afin de les faire participer au processus du développement du pays ? En fondant notre réflexion sur ce questionnement, notre souci est d'aider à la recherche de solutions aux problèmes auxquels les jeunes filles déscolarisées sont confrontées.

### **1-2-2- Objectifs de la recherche**

Cette étude est de type descriptif. Elle vise à présenter les avatars d'une intégration mal négociée des structures de socialisation du Gabon.

Aux planificateurs et concepteurs chargés de l'insertion des jeunes, elle fait des propositions en vue d'éliminer le système d'exclusion dont sont victimes les jeunes en mal de réussite scolaire.

L'étude se fixe deux (2) principaux objectifs :

1. Identifier les causes des difficultés de l'insertion des jeunes filles dans le circuit économique
2. faire des propositions susceptibles d'aider les jeunes filles à s'insérer dans le circuit de production.

#### **1-2-2-1 objectif général**

Face au phénomène de chômage des jeunes qui ne cesse de prendre de l'ampleur au Gabon, nous voulons savoir les causes de ce phénomène. Ainsi nous voulons orienter notre recherche en direction des jeunes filles exclues du système éducatif scolaire.

Afin de mieux cerner les contours de la situation, nous avons mis en évidence les deux (2) modes d'éducation que sont : l'éducation traditionnelle et l'éducation moderne. La rencontre entre ces deux modes d'éducation a entraîné de profondes modifications comportementales chez le jeune du Gabon au point de le rendre incapable de se prendre en charge dans une société en perpétuelle mutation. Pour ce faire, notre étude va consister à rechercher les voies et moyens à partir des mécanismes et approches, pour insérer ces jeunes filles.

#### **1-2-2-2- Objectifs spécifiques**

Dans la présente étude, il ne s'agit pas seulement de déterminer les causes, mais aussi et surtout de présenter les mécanismes d'approches susceptibles de faciliter l'insertion des

jeunes filles gabonaises. Autrement dit rechercher les types de formations et d'apprentissage pour une insertion harmonieuse des jeunes filles formées et diplômées dans la société. Pour comprendre la problématique de l'insertion socio-économique nous avons consulté certaines œuvres qui traitent des problèmes de l'insertion des jeunes filles formées et diplômées. Pour cela, nous allons commencer dans le chapitre qui va suivre par faire l'éclairage conceptuel.

L'enquête peut conduire à obtenir des réponses basées sur le désir de plaire. Cela est un biais pour l'interprétation. Il y a d'autres centres non privés mais l'étude se limite au CEMEF. Cela limite la généralisation des résultats.

### **1-3 Analyses conceptuelles**

Dans le but de mieux appréhender le thème, notre étude comporte certains concepts clés dont la compréhension permettrait d'éclairer davantage le lecteur. Il s'agit :

#### **1-3-1 Problématique :**

Selon le dictionnaire « Petit Larousse 1990 », c'est l'ensemble des questions qu'une science ou une philosophie se pose relativement à un domaine. Dans le cas de cette étude, il s'agit de rechercher les causes de déscolarisation et de rechercher des voies et moyens pour une meilleure insertion socio-économique et professionnelle des jeunes au Gabon.

#### **1-3-2 Insertion professionnelle :**

Selon le dictionnaire le « Petit Robert 1986 », insertion désigne l'action d'insérer, d'introduire, d'intercaler une chose parmi d'autres. Mais dans un sens restreint, elle désigne l'action, le processus d'intégration d'un individu dans un circuit, un dispositif, un système aux fins d'une adaptation ; c'est ainsi que l'on parle d'insertion sociale : économique, professionnelle. Ce qui est le cas dans cette étude ; autrement dit comment introduire professionnellement les jeunes filles déscolarisées dans le circuit de production ? Cela suppose que les jeunes soient en marge du processus dans lequel on désire les insérer. Il s'agit d'intégrer les jeunes éjectés du système éducatif scolaire dans les circuits de production afin, qu'ils puissent se prendre en charge économiquement et socialement.

### **1-3-3 Insertion socio-économique :**

La notion insertion est définie par le dictionnaire Larousse comme « l'action de faire partie d'un ensemble, de s'introduire dans une structure sociale, c'est aussi selon ce dictionnaire s'adapter à une communauté, se placer parmi d'autres ».

L'insertion socio-économique se définit comme étant un processus d'intégration d'un individu dans une structure sociale de production. Selon notre étude, l'insertion socio-économique en terme de processus est un renforcement des capacités des jeunes à la réalisation permanente des actions de sauvegarde de l'environnement suivant les préoccupations prioritaires au niveau de leurs différentes communautés. C'est aussi de l'insertion sociale, le processus de renforcement des capacités organisationnelles des jeunes dans leur propre terroir. C'est enfin le développement de l'esprit d'entreprise et des micros projets activités génératrices de revenus (AGR) en vue de leur maintien dans le terroir.

### **1-3-4 Jeune:**

Selon le petit Larousse, un jeune est celui qui n'est pas avancé en âge : jeune homme, jeune fille.

Au Gabon, l'avant projet de la Charte de la jeunesse de novembre 1992, en son article 1<sup>er</sup> écrit que : la notion de jeunesse, au sens large du terme, est aussi bien un fait biologique que psychologique et un phénomène social. Cependant, au sens de cette Charte, le terme « jeune » s'applique à toute personne dont l'existence est située entre l'enfance et l'âge adulte, tous ceux qui ont l'âge compris entre 15 et 25 ans. La notion même de jeune varie en fonction de l'âge, du sexe, du statut et de catégorie du public à laquelle le jeune appartient.

Le dictionnaire pratique Quillet (6) indique que le mot « jeune est issu du latin Juvenis » et désigne celui qui n'est pas avancé en âge, celui dont l'âge est compris entre l'enfance et l'âge adulte. Il avance non seulement dans le temps et dans l'espace, mais varie aussi en fonction de l'objectif de la société.

---

(6)Quillet 1975. dictionnaire pratique Paris. p3601



Selon l'UNESCO (7), le jeune est celui dont l'âge est compris entre 15 et 25 ans. Dans le cadre de notre étude, selon ZAZZO, B (8), l'expression « jeune fille » désigne un individu de sexe féminin âgé de 15 à 25 ans.

Pour l'UNICEF (9), est jeune, celui qui a un âge compris entre 15 et 25 ans.

### **1-3-5 Jeunes filles :**

Selon le dictionnaire le nouveau petit Robert (10), définit « fille » un enfant ou une personne Jeune de sexe féminin, considérée par rapport à son père et à sa mère ou à l'un des deux.

### **1-3-6 CENTRE DES METIERS DE LA FEMME :**

Le Centre des Métiers de la Femme est une institution privée en charge de former les femmes en général et les jeunes filles en particulier en vue de leur permettre de se trouver un emploi sur le marché du travail.

---

(7)UNESCO éd UNESCO Genève

(8)ZAZZO B 1998. psychologue de l'adolescent p207

(9)UNICEF 1997. la situation des enfants dans le monde. p4

(10) petit robert. dictionnaire le Nouveau petit robert. p923. 1ère éd du petit robert. Montréal Can

## **CHAPITRE II : LA REVUE DE LITTERATURE :**

Cette partie constitue la base théorique de notre étude. Elle s'appuie sur l'insertion socio-économique et la coopérative des corps des métiers.

Le choix des auteurs est lié à la clarté, l'objectivité avec lesquelles les différents points ont été abordés. Les solutions proposées sont pertinentes et sont susceptible d'aider à l'atteinte de nos objectifs

### **2-1 Critères de sélection des écrits :**

Les ouvrages lus ne traitent pas spécifiquement de l'insertion professionnelle ou socio-économique ; ils traitent de coopérative des corps de métiers, de la gestion des coopératives des jeunes filles formées et diplômées concernées par notre étude. Les différents auteurs ont basé leurs écrits sur l'insertion professionnelle et socio-économique en général. Ils concernent, néanmoins, les diplômées dans la mesure où elles représentent un sous groupe des jeunes. Les méthodes d'approches des différents auteurs, leur rigueur, ou objectivité, la simplicité et la clarté de leurs écrits, la méthodologie employée et les stratégies susceptibles d'aider à l'insertion socio-économique des stagiaires nous ont orienté dans le choix de leurs sujets tels que : l'organisation des coopératives et de développement économique (OCDE), Rose NSABIYE, GAUDE.

### **2-2- Présentations des écrits :**

L'organisation des coopératives et de développement économique (OCDE) (11) dans son rapport général, examine dans une première partie les problèmes de transition de l'école de la vie et dans une seconde partie, analyse les mesures prises dans divers pays en réponse au chômage des jeunes. Pour cette institution internationale, l'insertion n'est pas seulement le moment du premier contact avec la vie professionnelle des jeunes quittant une institution de formation, mais plutôt un processus qui s'étend du début de la scolarité jusqu'à l'entrée dans la vie active. Selon cette institution, les difficultés d'insertion sont liées aux critères d'âge, de sexe et de préparation professionnelle.

---

(11) l'insertion des jeunes dans la vie active. presse OCDE 1977. Paris France p 17-19-39,61

Pour l'organisation des coopératives et de développement économique (OCDE), les employeurs hésitent à recruter les jeunes à cause de leur manque d'expérience et de qualification de manière générale et ont des difficultés d'insertion. L'OCDE pense que le sexe et le manque d'information sont des handicaps à l'insertion des jeunes. En effet, les filles sont défavorisées, soit par la durée de l'enseignement qui les prédispose à des fonctions moins qualifiées. Concernant l'information, l'OCDE la trouve primordiale dans l'insertion des jeunes. Or, dans le cas d'espèce, elle est insuffisante et n'est guère adaptée aux besoins des jeunes, car les seules informations reçues sont celles de leurs parents, de leurs aînés. Elle constate aussi que la plupart des jeunes n'ont pas d'objectifs professionnels bien arrêtés. Comme stratégie, l'OCDE préconise une meilleure information sur diverses possibilités d'emploi et une éducation complémentaire pour amener les jeunes au niveau requis pour la formation professionnelle.

Cette organisation soulève des difficultés liées à l'insertion des jeunes notamment celle ayant trait à l'emploi et spécifiquement à la question de l'expérience professionnelle.

Rose (12) dans son ouvrage intitulé « en quête d'emploi » pose un regard critique sur le problème de l'emploi en général et en particulier sur celui des jeunes français. Pour cet auteur, les difficultés d'insertion ne sont pas spécifiques aux jeunes. Elles concernent également d'autres catégories sociales de la population. Elles ne portent pas seulement sur l'obtention du premier emploi, mais, aussi, sur la stabilisation sur un poste de travail durable. Rose note également que le phénomène de chômage n'est pas lié essentiellement à l'instabilité économique. Pour cet auteur, les causes de difficultés d'insertion des jeunes dans le monde du travail sont diverses et variées. Elle note, entre autres obstacles, l'enchevêtrement des structures étatiques et privées d'encadrement, de formation et d'information des jeunes en quête d'un premier emploi. Ce manque demeure l'un de plus cruciaux problèmes de notre époque. L'auteur relève qu'en dépit de l'effort fait par l'Etat, le problème d'emploi demeure l'un des plus préoccupants.

Afin de parler des difficultés et de favoriser une meilleure insertion socio-économique des jeunes, il propose une organisation des différentes actions menées pour résorber le chômage. Cependant, ces propositions telles que (la réorganisation des structures de déplacement, l'aide etc.), nous semblent trop générales et ne sauraient, par conséquent, constituer une source de solutions aux problèmes d'insertion que rencontrent les jeunes filles diplômées issues du CEMEF.

---

(12) Rose J. En quête d'emploi : formation chômage, emploi *Economica*, Paris, page 30, 1984

- NSABIYE (13) dans un article « sur les techniques éducatives non conventionnels » les rend compte du programme de formation et d'insertion socio-économique des jeunes, conçu par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture du Burundi. Dans sa démarche, il expose la formation et le contenu de celle-ci. Nous apprenons, ainsi de lui, que l'apprentissage des jeunes aux métiers de la menuiserie, la maçonnerie, de la construction métallique et de la plomberie se déroule dans un centre de formation et de production (CFP) et s'étend sur une période de trois ans. Outre l'apprentissage des métiers précités, on y dispense des cours d'alphabétisation, de puériculture, de calcul, d'histoire, de géographie, etc.

Selon l'auteur, au terme de la formation, le Ministère prend des dispositions qui permettent aux jeunes de s'organiser en ateliers avec une gestion autonome en cordonnerie maroquinerie spécialisées dans le domaine du cuir pour la réparation et la fabrication des objets en cuir ainsi que la fabrication des ballons « l'atelier de travail du Sisal produit des sacs à main, des lits ». Nous retenons que l'objectif de cette formation est de favoriser l'intégration socio-économique des jeunes. Cet exemple de Burundi, s'il est bien exploité dans le cadre du CEMEF, il peut-être une solution aux problèmes du chômage auxquels sont confrontés la plupart des diplômées issues de la dite institution.

Gaude (14) met en évidence les causes des difficultés rencontrées par certains gouvernements dans leurs tentatives d'insertion socio-économique de jeunes. Pour l'auteur, l'une des raisons qui explique cette situation est liée à la nature multiforme (les domaines de l'éducation des marchés du travail et des systèmes de formation) de l'insertion des jeunes qui fait intervenir dans un monde en mutation rapide, de nombreux acteurs économiques et sociaux à tous les niveaux. En guise de solution, Gaude propose un certain nombre de stratégies susceptibles de favoriser l'intégration des jeunes dans le monde du travail. Il nous propose deux modèles de formation : le modèle allemand et le modèle américains :

➤ **Le modèle allemand :**

L'Allemagne a développé un système de formation professionnelle dit dual ou en alternance. Le système comporte une formation générale à l'école sur un mode interactif et une formation en entreprise. Le système dual favorise l'insertion professionnelle des jeunes car l'élève se mue progressivement et naturellement en employé qualifié

---

(13)NSABIYE, les techniques éducatives de la jeunesse au Burundi dans le système éducatif non conventionnel : in sciences et techniques d'animation.TomeI global expresse-Yaoundé, Cameroun, p 47,1977

(14)GAUDE J, l'insertion des jeunes et les politiques d'emploi formation, presse, bureau international du travail Genève, SUISSE, p 7.10

### ➤ Le modèle américain :

La formation professionnelle secondaire est considérée comme un moyen de maintenir les élèves les plus favorisés dans le système scolaire et de mieux les préparer à l'emploi.

Après avoir présenté les forces et faiblesse de chaque modèle, Gaude nous présente les obstacles à l'insertion des jeunes.

Pour lui, ces obstacles sont liés à l'insuffisance du niveau de formation ou à l'inadéquation de cette formation aux caractéristiques des offres d'emploi, ou encore, à l'impossibilité d'acquérir une gamme large de qualifications utiles.

En fin pour résoudre l'exclusion sociale, Gaude propose l'emploi à temps partiel, le contrat à durée déterminée, la mission d'intérim, les contrats d'emploi formation en alternance, l'apprentissage, la qualification, l'adaptation et les stages. Parmi les stratégies proposées, le modèle allemand retient notre attention car, judicieusement appliquée aux jeunes filles formées et diplômées du CEMEF, il peut faciliter leur insertion dans le circuit économique. De plus, ce qui paraît intéressant dans cet ouvrage, ce sont des propositions faites en vue d'une résolution de la question de l'exclusion par l'insertion sociale.

« Passerelles » est une revue française spécialisée dans les échanges d'expériences et de réflexions utiles à l'action sociale. Le numéro 3 de sa parution d'octobre 1983 consacre un dossier relatif aux problèmes de l'exclusion et de l'insertion socio-économique. Plusieurs expériences sont relatées. Ainsi dans ce numéro, les différents auteurs présentent une véritable démarche de capitalisation d'expériences significatives de lutte contre l'exclusion à partir de la prise d'initiatives des acteurs marginalisés. L'Agence pour le développement des relations culturelles dans un article intitulé « un restaurant, entreprise école pour l'insertion des jeunes » en 1993 relate l'expérience des Jeunes gens du quartier de Moulin combat à saint Chamond dans le département de la Loire en France.

Dans sa lancée, l'Agence expose la difficile insertion des jeunes due au manque de distraction. L'ADRI révèle que les cours d'alphabétisation organisés par le centre social ont servi de prétexte pour réaliser l'insertion socio-économique des Jeunes du quartier. Pour réussir cette stratégie, l'animatrice du centre a d'abord organisé des cours d'alphabétisation au profit des jeunes dont il est question. Profitant de cette tribune, elle a pu déterminer leurs besoins lors des échanges qu'ils ont eus. Ceci concernant essentiellement les difficultés qu'ils éprouvaient à entreprendre et à réussir une activité économique. Il leur propose la confection de gâteaux, de couscous et de confiture en fonction des activités génératrices de revenus.

Au bout de cette expérience qui est une réussite, ils parviendront à ouvrir, grâce à un financement de la municipalité, un restaurant qui deviendra un lieu d'animation culturelle et touristique. De cette expérience, nous retenons qu'en parvenant à bien cerner les difficultés et les besoins d'un groupe, l'on devrait pouvoir déterminer les stratégies d'insertion. Cet exemple mûrement exploité peut servir comme solution à l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes filles diplômées, toutes options confondues.

### **2-2-1- Insertion professionnelle :**

Les analyses et les propositions présentées par Monsieur Bertrand Scharls (15) dans son rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, rapport remis au premier Ministre de la République française en octobre 1981, ont servi de base à une réforme de dispositif de l'insertion professionnelle en France.

Outre l'idée selon laquelle on ne peut séparer l'insertion professionnelle de l'insertion sociale, on y trouve la confirmation considérée de la formation en alternance, conçue à la fois comme moyen de garantir une qualification professionnelle et sociale à des jeunes en difficulté et comme une forme normale d'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice d'un métier. De plus, l'accent est mis sur la nécessité d'un accueil personnalisé des jeunes en difficulté, dans les organismes dégagés des pesanteurs et des divisions bureaucratique. D'où l'existence de performances d'accueil, d'information et d'orientation (P-A-I-O.) et dans certaines structures d'emploi particulièrement touchées par le chômage, les « missions locales ». Ces structures légères auxquelles collaborent partenaires sociaux, collectivités locales, services publics de l'emploi, d'Education Nationale et d'autres administrations ou associations concernées par l'insertion des jeunes, représentent une innovation dont l'intérêt est connu, au-delà même de la France.

Ces jeunes en difficulté peuvent y trouver le soutien nécessaire pour démêler l'écheveau de leurs problèmes, et y bénéficier d'un suivi tout au long de leur itinéraire d'insertion. Les mesures prises en mars 1982 pour les jeunes de 16 à 18 ans ont constitué un effort très important qui a permis parfois des expérimentations valables.

Les stages d'orientation destinés à préciser les projets professionnels et de formation alternée « d'insertion sociale » et de qualification furent destinés aux jeunes de 16-18ans. Des stages analogues furent ensuite mis en place à l'intention des jeunes de 18-25ans.

---

(15) Bertrand SCHARLS, rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficultés, France, 1981

Les contrats emploi-formation furent complétés par un contrat emploi-adaptation, puis par un contrat d'orientation. Mais surtout les partenaires sociaux, réunis par le Premier Ministre autour d'une table ronde en mai 1998, entreprirent des négociations qui avaient abouti à un accord interprofessionnel ; ils avaient adopté les modalités d'un développement de la formation en alternance qui ont été entérinées, après certaines difficultés, par les pouvoirs publics. Ainsi, étaient prévus le contrat d'adaptation, le contrat de qualification et le stage d'initiation à la vie professionnelle (S-I-V-P.). Était également prévu. le financement par les entreprises des formations assurées dans le cadre de ces contrats sous la forme d'une « défiscalisation » de 0,1% et 0,2% associée respectivement à la taxe d'apprentissage de formation continue. Les sommes en question, au lieu d'être versées au trésor public, sont utilisées directement par l'entreprise ou versées à un organisme agréé ou à une association de formation.

Cette étape des contrats emploi-formation complétés par des contrats emploi-adaptation revêt pour nous une grande importance : elle montre le rôle primordial que les partenaires sociaux ont à jouer en matière d'insertion professionnelle des jeunes. L'entrée dans le monde du travail et le processus de « transition formation » qui permet aux jeunes de compléter leur acquisition de compétences et d'obtenir une première expérience professionnelle, dépendent donc essentiellement de l'entreprise et divers acteurs qui « la constituent à savoir employeurs et salariés). Dès lors les mesures à prendre en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes relèvent logiquement des organisations représentatives du monde du travail comme des pouvoirs publics.

Les suites données à l'accord de 1998, montrent que la voie est ouverte au développement de cette coopération.

En plus de ce dispositif, nous pensons que l'Education Nationale doit avoir aussi pour mission d'organiser à l'intention des élèves venant de quitter le lycée d'enseignement professionnel ou le collège d'enseignement général des actions de « pré-insertion professionnelle » comprenant notamment des stages d'informations et d'orientation. Ces missions ne paraissent pas fondamentalement différentes de celles qui incombent dans ce domaine aux permanences d'accueil, d'information et d'orientation (P-A-I-O) des missions locales et les centres d'information de la Jeunesse (C-I-J).

S'il est clair que les dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle ne peuvent se substituer à la croissance économique pour susciter un nombre suffisant de créations nettes d'emploi, créations sans lesquelles le problème de chômage des jeunes comme des adultes, ne

sauraient être résolu. il n'en reste pas moins qu'ils sont nécessaires. En améliorant l'insertion, on contribue, fut ce modestement, à augmenter l'emploi global. Et surtout, en aidant les jeunes à conserver ou à acquérir des compétences sans lesquelles ils seraient inemployables, on aménage la possibilité d'une liaison effective entre relance et amélioration de l'emploi. C'est pourquoi, les efforts consacrés à l'insertion professionnelle des jeunes en France, constituent une composante indispensable d'une stratégie globale pour l'emploi.

Enfin, le chômage des jeunes filles formées et diplômées du CEMEF a contribué à relever, en l'amplifiant, un problème d'entrée des débutants dans la vie active qui est lié à l'évolution même de l'organisation du travail.

L'acquisition d'une première expérience professionnelle s'effectue de manière spontanée ; elle demande, dans bien des cas, à être organisée.

Des mesures d'insertion professionnelles, telles que celles qui ont été initiées par les partenaires sociaux français de 1983 à 1988, sont nécessaires pour réaliser la « transition formatrice » dont beaucoup de jeunes ont besoin. « Cette transition formatrice » permet à des jeunes, à l'issue d'une scolarité destinée à les doter de bases solides, de compléter leur formation professionnelle, d'acquérir les spécialisations nécessaires, de les familiariser avec le travail, les us et coutumes et les acteurs. Le rôle de mesures telles que les contrats d'adaptation et de qualification n'est pas simplement lié à une mauvaise conjoncture de l'emploi : des formules permettant l'adaptation à la vie professionnelle sont désormais nécessaires en tout état de cause. Ce dispositif ne dispense pas d'une lutte efficace contre l'échec scolaire et la ségrégation, pour une rénovation de l'enseignement technologique public et pour un enseignement largement ouvert sur les réalités socio-économique du travail.

Le fonds d'insertion Jeune (F-I-J), pour apporter sa contribution aux efforts entrepris par les pays membres dans le domaine de cette insertion sociale et économique des jeunes devenue prioritaire et urgente, la CONFEJES a conçu et mis en oeuvre des programmes de formation et un fonds d'insertion pour les jeunes (F-I-J).

Ainsi, par des formations à la vie associative à l'entrepreneuriat, et par des aides financières, elle soutient les jeunes et les groupes de jeunes à devenir des acteurs responsables de leur propre itinéraire d'insertion sociale et économique.

Il s'agit plus spécialement de :

- ✓ Former des cadres de jeunesse à l'insertion sociale et économique ;
- ✓ Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et les aider à identifier les créneaux porteurs de richesse et d'emploi, concevoir, élaborer, gérer et évaluer leurs projets d'entreprises.



### 2-2-2- Insertion socio-économique :

Parlant de l'insertion socio-économique, et sociale des jeunes et de la création d'activité ; MORNET, F- (1983), suggère : « d'entreprendre pour créer des emplois, de découvrir des activités novatrices ou du moins des créneaux à développer, de produire des services socialement utiles... ».

A travers les écrits de MORNET, F- nous retenons que l'insertion socio-économique de ces jeunes filles, nécessite la mise en place d'une structure à l'exemple d'une coopérative des corps des métiers :

- ✓ Couture, éducatrice préscolaire ; vendeuse en pharmacie ; coupe ; infirmière d'Etat ; infirmière accoucheuse.

Pour appuyer sa conception de la notion d'insertion socio-économique, MORNET, F- a fait état d'une expérience d'action concentrée « formation de jeunes, animation sociale, création d'une coopérative de service de petits travaux, emploi des jeunes à l'issue de leur formation » démarrée en 1980 à Toulon (France).

Cette expérience, mérite des réflexions en vue de les enrichir et de proposer des pistes pouvant concourir à l'insertion de nombreux Jeunes incapables de rentrer dans la vie active. Par ailleurs, l'auteur nous apprend que l'organisation d'une coopérative, nécessite des connaissances qu'il peut faire acquérir à ces jeunes ; d'où des actions d'éducation et de formation en leur faveur.

Nous, nous retrouvons parfaitement dans l'expérience dont a fait état MORNET, F.

Dans ses tentatives d'incitation à la création d'entreprises pour l'insertion professionnelle des jeunes, NYEMET, R- (1986) citant Pascal, F- (1984), écrit : « les aides au développement des initiatives économiques constituent un volet nouveau de la politique de l'emploi. Elles ont pour objectif de contribuer à la solution des problèmes d'emploi, notamment les locaux, en soutenant les micro-initiatives insérées dans le tissu économique.

En nous appuyant sur ses écrits, nous retenons, que les incitations à la création d'entreprises, constituent un volet important en raison des potentialités qu'elles relèvent.

Parlant du processus de création des entreprises, Pascal, F- (1984) suggère « d'offrir aux demandeurs d'emploi, une aide s'ils se lancent dans une initiative individuelle ou collective, de création d'entreprises. A cet effet, il indique par exemple :

- ✓ Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises A-J-I-R- (aventure, Jeunesse, initiatives, responsabilité).
- ✓ Fonds départemental d'intervention Jeune (F-D-I-J-).

Ces fonds ou aides sont des subventions d'Etat d'après l'auteur. La volonté d'acteurs sociaux d'œuvrer à la mise en place des fonds sociaux d'aide aux déshérités dans des domaines d'activités variées répondant aux aspirations des bénéficiaires et à des conditions non contraignantes, devrait, souligne Pascal, F-, favoriser l'insertion socio-économique des jeunes.

Parlant toujours du processus de l'insertion, TOURE, A- (1985), a évoqué que le gouvernement ivoirien, pour éradiquer le vagabondage et la délinquance des jeunes citadins, a initié un programme de retour à la terre en faveur des jeunes déscolarisés.

Pour l'auteur, bien que ce programme consiste à intégrer professionnellement les jeunes déscolarisés dans le métier de la terre, il n'a pas trouvé l'adhésion de tous. Au contraire ces jeunes répugnent à retourner au village pour s'adonner au travail de la terre.

Selon TOURE, A- si cette action s'est soldée par un échec, c'est parce qu'elle a été conçue et menée sans implication réelle des jeunes sans un soutien financier pour leur insertion socio-économique. Pour dire que dans le cadre de la recherche de solutions aux difficultés d'insertion des jeunes dans le circuit de production, il est nécessaire d'assurer certains moyens tels que les moyens financiers, matériels, la formation à ces jeunes afin de réussir leur insertion.

### **2-2-3 coopérative des corps de métiers :**

OUATTARA, S- (1997), citant Fauquet, G- (1935) écrit « deux éléments essentiels constituent ce concepts, à savoir: l'association de personnes comme étant l'élément économique ».

Fauquet, G- (1935) précise qu'en tant qu'entreprise commune, la coopérative se crée en vue de satisfaire les besoins économiques des membres et le but à atteindre dépend des besoins de ces derniers.

Pour ce qui nous concerne, ces jeunes filles constituent l'élément social de la coopérative et l'exercice des différents métiers permet d'avoir « l'argent » qui est l'élément économique. Le but à atteindre est leur insertion socio-économique dont la réalisation dépend de l'exercice effectif du métier appris.

Evoquant le volet promotion des coopératives en Afrique OUATTARA, G-, citant le rapport du B.I.T (1998) insiste sur le rôle de l'Etat qui devrait être positif, c'est-à-dire que l'Etat devrait témoigner un intérêt pour les coopératives, fournir une certaine assistance et des encouragements à celles-ci sans toutefois avoir une main mise sur elles.



S'agissant des coopératives, ils devraient garder une réaction favorable aux initiatives de leurs coopératives.

Enfin, le rôle des institutions de promotion des coopératives devrait se situer au niveau de l'aide structurelle, financière et de l'expertise.

Notre initiative qui consiste à la mise en place d'une coopérative des corps de métiers pour l'insertion socio-économique ne saurait devenir une réalité sans l'aide structurelle, financière et de l'expertise de partenaires.

Pour PISANIE, E (1984) : « la stratégie en tant que forme d'organisation peut répondre aux exigences d'efficacité des structures de développement. Elle repose sur la réalité et la volonté d'un pays, pour point de départ et d'adaptation permanent capable d'apporter de l'aide aux résultats qu'elle permet d'obtenir.

Tout comme le B.I.T- (1988) et AMETHIERS, J-B (1989), reconnaît l'importance de la souplesse dans le fonctionnement d'une coopérative considérée comme un indicateur de succès de cette dernière. Même si au départ, les coopératives que constituent Jeunes filles n'ont aucune notion en matière d'organisation ; il leur revient d'assurer cette responsabilité dans un premier temps et de leur faire acquérir les connaissances. Dans un deuxième temps afin, qu'elles prennent en main la destinée de leur coopérative pour une gestion plus efficace conduisant à une rentabilité de leurs activités. Cela sous entend, l'idée d'une gestion de la coopérative qui nécessite une connaissance appropriée en matière de gestion.

#### **2-2-4 Gestion d'une coopérative :**

Pour un meilleur développement du secteur coopératif et pour permettre à ce secteur d'atteindre les objectifs visés, la recherche et l'application des principes visant à une gestion dynamique sont nécessaires.

Citant THOMAS E-H- et OUATTARA J-B- écrivent : « la gestion d'une entreprise (coopérative) est une succession de décisions importantes, répétitives ou occasionnelles, prises aux différents services de l'entreprise ».

Pour les auteurs, la notion de gestion est définie comme étant la technique de prendre des décisions et de résoudre des problèmes pour la combinaison des décisions prises.

OUATTARA, S- (1997) citant, N'GUYEN en dégage six étapes dans la technique de prise de décisions entre autres.

Abordant le volet de la gestion d'une coopérative, OUATTARA, S- (1997), citant le B.I.T- et AMETHIER, J-B (1989), écrit : « une coopérative efficacement gérée constitue une

solution aux problèmes d'exclusion des groupes spécifiquement défavorisés. Pour ce faire, le B.I.T- (1988) et AMETHIER, J-B- (1989) proposent une série de principes à observer en vue de pallier les insuffisances du mouvement coopératif de manière à espérer de meilleurs résultats.

La formation des cadres qualifiés à tous les niveaux (gestion, encadrement), le contrôle efficace et la structuration au plan institutionnel sont très importants. Pour le B.I.T- et AMETHIER, J-B-, la souplesse du fonctionnement d'une coopérative, c'est-à-dire sa capacité à s'adapter aux réalités du milieu où elle se développe demeure un indicateur de succès. Or, mettre un système coopératif flexible, adapté aux réalités locales, respectant les règles institutionnelles de l'entreprise coopérative, n'est pas aisé, d'où des difficultés liées à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion des structures de développement en général et d'une coopérative en particulier.

Citant PISANI, E- (1984), OUATTARA, S- (1997) écrit : en Afrique si la faculté de produire est grande, et s'il est relativement facile de la stimuler, la capacité d'organisation est faible.

Pour l'auteur, un effort d'organisation peut rendre utile et efficace les structures mises à la disposition des populations. Cet effort d'organisation s'oppose à :

- ✓ La mise en place des structures souples (flexibles et adaptables) ;
- ✓ L'incitation à une plus grande capacité d'organisation qui se traduit par la responsabilisation des populations ;
- ✓ La définition et la recherche de l'aide dans ses modalités techniques, financières et humaines ;
- ✓ La définition du problème ;
- ✓ L'étude de l'analyse du problème ;
- ✓ Le choix de la meilleure solution ;
- ✓ L'information ;
- ✓ La détermination des modalités d'application et l'évaluation des résultats pour améliorer les six (6) étapes.

Nous sont indispensables dans la phase de recherche des problèmes auxquels sont confrontés les populations ciblées de notre étude et la recherche des partenaires devant nous aider dans la mise en place des structures devront abriter les activités et dans le financement d'outils de travail nécessaire au démarrage effectif des activités.

A moyen ou à long terme, ces six étapes rentrent dans le cadre de la formation et de l'éducation de nos jeunes filles qui seront appelées à gérer de façon autonome leur coopérative.

### 2-3 Synthèse des écrits :

Au terme de notre revue de littérature, nous faisons le constat que les problèmes d'insertion préoccupent les pouvoirs publics, les ONG quelque soit le pays, qu'il soit développé ou en voie de développement. L'analyse des ouvrages retenus pour le recensement des écrits nous indique que l'information des jeunes, leur formation et la prise en compte de leurs attentes dans la résolution de leurs besoins sont largement commentés. Un organisme comme L'organisation des coopératives et de développement économique (OCDE) stigmatise l'inadéquation de l'information donnée aux jeunes dans le domaine de l'insertion. Partant de ce constat, elle préconise un système d'information plus efficace sur les diverses possibilités d'emploi. Toujours concernant l'importance de l'information, Rose pense que le déficit de l'information peut constituer un obstacle à la réussite de l'insertion des Jeunes. Dans le chapitre traitant des questions de formations, Gaude a été l'un des auteurs les plus prolifiques. Il a relevé la difficulté éprouvée par les gouvernements à réaliser leur politique d'insertion des Jeunes. Après avoir souligné les obstacles à cette réussite, il propose deux (2) modèles de formation : notamment le modèle allemand qui consiste à nos yeux en une stratégie l'attention des décideurs. Dans une moindre mesure, l'OCDE pense que le manque d'expérience et de qualification hypothèquent les chances des Jeunes à trouver un emploi. Ainsi, l'organisme propose t-il une meilleure éducation professionnelle ? Les expériences relatées par l'ADRI montrent l'importance qu'il y a à identifier les besoins réels des populations cibles. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut, en collaboration avec les populations cibles, entreprendre une activité à même de constituer une solution à l'insertion économique des concernées.

Pour l'insertion professionnelle, Bertrand SCHARTS, les analyses et les propositions dans son rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des Jeunes en difficulté, rapport remis au Premier Ministre Français en octobre 1981, serviront de base à une réforme du dispositif de l'insertion professionnelle en France.

Outre l'idée selon laquelle on ne peut pas séparer l'insertion professionnelle de l'insertion sociale, on y trouve la confirmation considérée de la formation en alternance, conçue à la fois comme un moyen de garantir une qualification professionnelle et sociale à des Jeunes en difficulté et comme une forme normale d'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice d'un métier.

En effet, l'insertion socio-économique est le processus de création d'emploi, de découverte d'activités novatrices ou du moins de créneaux à développer et la production des biens socialement utiles.

L'insertion socio-économique ne peut se réaliser sans la détermination des populations concernées par l'étude ni celle de partenaires devant contribuer à la mise en place des structures et des équipements de travail.

Outre la nécessité de créer des activités, il est également indispensable d'inciter, de forger des Jeunes à l'imagination créatrice. L'incitation ne sera possible que si l'on vient en aide aux demandeurs d'emploi, à simplifier les formalités inhérentes à la création d'une entreprise grâce au soutien de l'Etat par l'octroi de subventions.

Prenons l'exemple du Fonds d'Insertion Jeunes (F-I-J-) octroyé par la CONFEJES pour le financement des micro-projets des jeunes qui est en cours pour l'insertion socio-économique de ces derniers.

Mais ce fonds reste restrictif et sélectif et ne profite pas à un grand nombre de jeunes. S'agissant de coopérative, il est considéré comme un cadre, une entreprise ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances en exerçant chacune une activité appropriée pour la recherche des capitaux nécessaires à leur suivi.

Ce cadre concourt à l'insertion socio-économique des coopératives. La survie d'une coopérative, exige l'aide de l'Etat, des acteurs sociaux au plan structurel, financier etc.

L'atteinte des meilleurs résultats d'une coopérative suppose l'observation de certains principes pour pallier les insuffisances du mouvement coopératif. Cela nécessite la formation de cadres qualifiés, le contrôle efficace des structures mises à la disposition des coopérateurs.

Les structures doivent être souples et adaptées aux réalités des populations concernées par l'étude. La nécessité de connaître la technique conduisant à la maîtrise du processus à suivre pour parvenir aux décisions, à l'assurance et à la confiance en soi dans la recherche de solutions aux différents problèmes, fait obligation aux coopérateurs d'avoir des connaissances en matière de gestion, en vue d'une définition efficace des problèmes, l'analyse et l'étude des problèmes, le choix de la meilleure solutions, l'information efficiente, la détermination des modalités d'application et l'évaluation des résultats pour améliorer ces résultats escomptés.

L'approche de MORNET, F- (1983), nous paraît appropriée. Elle est susceptible de conduire à une réelle insertion socio-économique des Jeunes filles sans emploi diplômées du Centre de Métiers de la Femme (CEMEF) de Libreville au Gabon. Elle nous sert de référence pour notre étude

De tous les ouvrages compulsés, ceux de NSABIYE, de Jacques GAUDE, de MORNET, F. Pascal, F-, TOURE, A-, FAUQUET-, OUATTARA, S-, PISANIE, E-, AMETHIERS, J-B-, du B.I.T et le F.I.J, correspondent au mieux avec les préoccupations que soulèvent le thème de notre étude. A travers la revue de littérature, nous notons la réponse de l'insertion socio-économique de notre problème de recherche à savoir : la mise en place d'une coopérative des corps des métiers comme moyen qui contribuerait à l'insertion socio-économique des Jeunes filles formées et diplômées du Centre des Métiers de la Femme (CEMEF) de Libreville au Gabon.

Le recensement des écrits nous a orientés dans la construction de nos instruments de collecte des données.

## **2-4 Présentation du Gabon**

Le cadre général de notre recherche est le Gabon, mais plus précisément à Libreville qui renferme en son sein plusieurs centres de formation professionnels dont le Centre des Métiers de la Femme (CEMEF). C'est dans ce centre que plusieurs filles déscolarisées sont orientées afin de suivre une formation qui pourra leur permettre d'avoir un métier susceptible d'être à la quête d'un emploi. Dans cette partie nous allons présenter le Gabon et Libreville.

### **2-4-1 Généralité sur le Gabon**

Le Gabon pays de l'Afrique Centrale, sa superficie est de 267.667 km<sup>2</sup> et sa population est estimée à 1.517.685 habitants. Il est baigné par l'océan Atlantique sur 950 km de côté. Il est limité à l'ouest par l'océan atlantique, au nord, par le Cameroun, au nord ouest par la Guinée Equatoriale et à l'est par le Congo. Ancienne colonie française, le Gabon devient indépendant le 17 août 1960 et en 1961 Léon MBA fût élu premier président de la République Gabonaise Indépendante. En 1967, il mourut d'un cancer en France et fût remplacé par Albert Bernard BONGO. En 1973, Bongo se convertit à l'Islam et prend pour prénom Omar, depuis 2004 Omar BONGO a ajouté à son nom celui de son père ONDIMBA.

Le Gabon est composé de neuf (9) provinces, quarante sept (47) départements, cent cinquante-deux (152) cantons, cinquante (50) communes, vingt six (26) Arrondissements, vingt six (26) districts, trois mille trois cent quatre (3304) villages et regroupements de villages. Pays de basse altitude, le relief est généralement accidenté et constitué par un vaste plateau qui couvre le nord de l'Est en dehors de la côtière et quelques savanes situées dans le Sud. Ce pays est caractérisé par un climat équatorial chaud et humide et par une température

toujours élevée en moyenne 26° par an et des précipitations abondantes dont la fréquence varie entre 1500 et 3000mm, le Gabon est drainé par de nombreux cours d'eau navigable sur 300km environ.

Le Gabon est incontestablement un pays en voie de développement au regard de son indice de développement humain (IDH) qui le classe au 8<sup>ème</sup> rang africain et 119<sup>ème</sup> rang mondial. Cette année, l'IDH du Gabon a dépassé celui de l'Afrique du Sud, la première puissance économique et financière du continent africain. Alors que son revenu par habitant (PIB/ par habitant) est de trois millions (3.000.000) de francs par an et la place au 53<sup>ème</sup> rang soit 5% d'augmentation, son taux de croissance réel est de 2% PNUD (2005).

Cependant, près de cinq cent mille (500.000) gabonais vivent dans la précarité et l'indice de pauvreté est de 33% (PNUD 2005).

Le Gabon, selon le rapport mondial du PNUD (2006/2007) sur le développement humain, l'espérance de vie des gabonais a augmenté de deux (2) ans soit 56,2 ans aujourd'hui contre 54 ans en (2006). Les gabonais vivent plus longtemps que les autres citoyens de la sous région.

Le Gabon occupe le 10<sup>ème</sup> rang des pays les plus riches d'Afrique. Son sous sol renferme des richesses considérables dont les plus importantes sont : le pétrole, le gaz, le bois en baisse, l'uranium en fin d'exploitations, le manganèse, le niobium, la baryte, la potasse, la phosphate, le soufre, le plomb, le zinc, le cuivre, le fer autant d'atout pour le développement du pays. La production pétrolière représente 42% du (PIB) du pays et assure 80% environ de recettes tirées des exploitations. La forêt gabonaise a le privilège d'être l'une des rares forêts équatoriales africaines à peu près intact. Elle couvre 225.000km<sup>2</sup> soit 85% de territoire et recèle de plus de 400 essences avec une réserve de 180.000km<sup>2</sup>. Mais ces richesses, comme le révèlent les précédents rapports, sont inégalement réparties et ne profitent qu'à une franche de la population en majorité dans les grands centres urbains. Après une période de prospérité économique favorisée par l'augmentation du prix de baril du pétrole des années 1970 et 1975. A la fin des années 1980, la chute de cour du pétrole plongea le Gabon dans une grave crise économique, les revendications sociales et politiques se multiplièrent, une conférence nationale pour refonder le pays fut ouverte en 1990 pour rétablir le multipartisme. Ces cinq (5) dernières années, nous observons une nette amélioration du secteur économique qui propulse à nouveau le Gabon dans sa place de leader des pays de l'Afrique Centrale (PNUD, 2006-2007).



## **2-4-2 Aperçu de la ville de Libreville**

Libreville, capitale politique et administrative du Gabon est le chef lieu de la province de l'Estuaire. Officiellement sa population est de 578.156 habitants (2005) ; c est la ville la plus peuplée du Gabon. Le nombre de librevillois dépasse peut être cette statistique au regard d'une immigration non maîtrisée. Sa superficie est de 5.402 hectares, son nom officiel soit en français. Libreville est désigné dans toutes les langues du pays. Les autochtones, les myénés, l'appellent IM'POGWE. Libreville est subdivisée en six (6) Arrondissements administrés chacun par un délégué Maire élu et un Conseil d'Arrondissement. Du point de vue géographique ; Libreville est situé sur l'Estuaire du Gabon, sur la côte Nord ouest du pays. L'embouchure du delta du fleuve Komo qui se jette dans l'Océan Atlantique, dans le Golfe de la Guinée, baigne sa périphérie Sud, tandis qu'au Nord la forêt et la mangrove règne sur un vaste espace quasi inhabité. En ce qui concerne le relief, Libreville est édifée sur des collines qui dévalent de petits cours d'eau qui se jettent dans l'Estuaire du Gabon. Ce relief ne facilite pas la construction des routes. S'agissant de l'histoire, Libreville a été fondée en 1849 par les esclaves libérés d'un navire négrier nommé l'ELIZIA. Le premier Maire de la ville Léon MBA fut élu en 1956, il deviendra quelques années plus tard premier président de la République Gabonaise. Un mausolée est érigé en sa mémoire à Libreville, au Boulevard qui porte son nom. Sur le plan économique, Libreville est un important centre de commerce du bois (Okoumé principalement) dans la sous région d'Afrique Centrale. En plus, elle dispose d'une importante zone industrielle et portuaire qui se trouve au périphérie Sud de Libreville, dans la commune d'Owendo. Le plus grand marché du pays se trouve au quartier Mont-Bouet qui porte son nom, avec des centaines de commerçants au détail. Il existe cependant trois hypermarchés l'un dénommé Mbolo (Bonjour) en langue gabonaise, CK2 et le géant CECADO. Sur le plan sanitaire, Libreville dispose de trois (3) grands hôpitaux ; Le Centre Hospitalier de Libreville (CHL), le complexe hospitalier Jeanne EBORI, le nouvel hôpital des Armées Omar BONGO ONDIMBA, plusieurs cliniques, permettant un accès décent à des soins de santé. S'éducation, Libreville abrite deux (2) de principales universités (Université Omar Bongo et l'université polytechnique de MASUKU) et plusieurs centres de formations dont le centre des métiers de la Femme (CEMEF) du pays.

## **CHAPITRE III : METHODOLOGIE**

## **A. Méthodologie**

Selon L-E François (1992), la méthodologie est définie comme un ensemble de procédures ; de méthodes et de techniques utilisées pour réaliser un travail ; ainsi, notre étude, de nature descriptive, nous a conduit, dans un premier temps, à décrire d'abord les causes et les difficultés de l'insertion des jeunes filles formées et diplômées et ensuite chercher à proposer des stratégies ou des solutions pour leur intégration dans le circuit social et économique.

### **3-1 - Démarches préliminaires :**

La sensibilisation d'une part des autorités sur le problème d'insertion des Jeunes, et d'autre part de la population sur les métiers de la Femme, a porté un intérêt particulier à cette étude. Ainsi, le 14 septembre 2007, le Directeur général de la Jeunesse et des Sports, chargé des loisirs du Gabon, nous a remis une lettre de couverture officielle que nous avons déposée dans les institutions de l'Etat et du privé.

Cette correspondance nous a permis d'entrer en contact avec :

- ✓ La responsable du service contentieux du CEMEF ;
- ✓ Le Directeur de la Jeunesse et des activités socio-économiques ;
- ✓ Le responsable de l'office national de l'emploi (O.N.E) ;
- ✓ Le Ministre de la famille ;
- ✓ La direction de l'enseignement technique et professionnel ;
- ✓ Le Directeur de la pharmacie du pk6 ;
- ✓ Le Directeur du groupe scolaire « les oliviers ».

Au cours des prises de contact, les objectifs et intérêts de l'étude ont été précisés et des rendez-vous ont été fixés pour la collecte des informations.

### **3-2- Entretien :**

Pour permettre d'élaborer et de mettre en place un questionnaire, nous avons organisés des entretiens non dirigés c'est-à-dire des entretiens libres avec certaines personnes choisies au hasard faisant partie de notre population cible (stagiaires, parents, les chefs d'établissement, chefs d'entreprises, agents du Ministère).

### **3-3 : Questionnaire :**

Après des entretiens conduits dans différents services et avec les différentes personnes, nous avons pu sélectionner quelques indices des questions qui nous ont permis de mettre en place un questionnaire comportant uniquement des questions à réponses fermées pour éviter les pertes de temps et nous avons invité les personnes visées par notre travail à remplir de manière anonyme et avec attention et honnêteté notre questionnaire.

#### **3-3-1- Procédure d'échantillonnage :**

Cette section présente la méthode d'échantillonnage au juge qui prend en compte la détermination de la population cible accessible et l'échantillon.

##### **3-3-1-1- La population cible :**

Notre population cible est constituée par : l'ensemble des Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF de 1996 à 2007, chiffrée à 2153 jeunes filles, également des parents de ces jeunes filles au nombre de 100 à un formateur du centre, à la Directrice du CEMEF, au Directeur de la Jeunesse, au Directeur de l'Office National de l'Emploi, au Directeur de l'enseignement technique et professionnel, au Directeur de la main-d'œuvre et de l'emploi, au Directeur du Ministère de la famille, au Directeur de la pharmacie et au Directeur du groupe scolaire les « oliviers ». Cette population cible est estimée à 2262 personnes.

- ensemble des jeunes filles 2153
- parents des jeunes filles 100
- formateurs 1
- Directrice du CEMEF 1
- Directeur de la Jeunesse 1
- Directeur de l'Office National de l'Emploi 1
- Directeur de l'enseignement technique et professionnel 1
- Directeur de la main-d'œuvre et de l'emploi 1
- Directeur du Ministère de la famille 1
- Directeur du Ministère de la famille 1
- Directeur du groupe scolaire les « oliviers » 1

### **3-3-1-2 La population accessible :**

Elle regroupe les 150 Jeunes filles formées et diplômées provenant des différentes filières du CEMEF et vivant dans les deux (2) quartiers : Jean Paul II et Sainte Marie de Libreville, des parents de ces jeunes filles au nombre de 100 qui vivent aussi dans ces deux (2) quartiers. Elle regroupe enfin le Directeur de la Jeunesse, de l'Office National de l'Emploi, la Directrice du CEMEF, le Fondateur de la pharmacie, le directeur de la main d'œuvre de l'emploi, du groupe scolaire les Oliviers, du Ministère de la famille et de l'enseignement technique et professionnel. Cette population s'élève à un effectif de 259 sujets.

### **3-3-2- L'échantillon :**

Malgré les difficultés liées au temps, à l'insuffisance des moyens financiers et matériels, on a pu interroger :

- 100 Jeunes filles formées et diplômées ;
- 50 parents de ces Jeunes filles ;
- 1 Institution d'Etat : Directeur de la Jeunesse ;
- 1 Institution privée : Directrice du Centre ;
- 1 entreprise privée : Directeur de la pharmacie ;
- 1 Directeur du groupe scolaire des Oliviers.

Ainsi, notre échantillon est composé de 100 Jeunes filles, 50 parents, 1 Directeur de la Jeunesse, la Directrice du CEMEF, le Directeur de la pharmacie, le Directeur du groupe scolaire les Oliviers. Soit un échantillon de 154 sujets comme l'indique le tableau récapitulatif n°1 ci-dessous.

**Tableau n°1 : Répartition de la population enquêtée (n = 154)**

<b>Catégories</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Jeunes filles</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Jeunes filles formées et diplômées			100	100	
Parents	32	18		50	
Institution d'Etat Directeur de la Jeunesse	1			1	
Institution privée Directrice du Centre		1		1	
Directeur de la pharmacie du PK6	1			1	
Directeur du groupe scolaire des Oliviers	1			1	
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>154</b>	

**N.B :** Ce tableau nous indique le nombre de personnes interrogées dans chaque catégorie.

### **3-3-3 Collecte des données :**

Pour collecter nos données, nous nous sommes servie de deux techniques de recherche : la technique du questionnaire et celle de l'entretien. Nous avons utilisé deux instruments : le questionnaire et le guide d'entretien.

Pour élaborer le questionnaire et le guide d'entretien, nous nous sommes appuyés sur les objectifs de l'étude.

#### **3-3-3-1- Etude des objectifs :**

En nous référant à la revue de littérature et à notre question de recherche « comment assurer l'insertion socio-économique des jeunes filles formées et diplômées du CEMEF ? », nous avons orienté cette étude sur les objectifs de recherche suivants :

- L'identification des sujets, des causes et des difficultés de l'insertion socio-économique des jeunes filles formées et diplômées du CEMEF dans différentes filières.
- L'initiation d'aider les diplômées soit à pouvoir s'installer à leur propre compte, soit à avoir des emplois salariaux dans certaines structures.

Nous avons également élaboré notre questionnaire en nous appuyant sur ces deux objectifs. Concernant le premier point relatif aux causes et difficultés, nous les avons cherchées à travers la formation, le marché de l'emploi et le rôle des parents qui est à la base des difficultés de l'insertion socio-économique de ces jeunes filles diplômées.

Au niveau de l'insertion, nous voulons savoir à travers les parents de ces jeunes filles, des représentants des ONG, des représentants de l'Office National de l'Emploi (ONE), les moyens ou stratégies à mettre en place pour aider les jeunes diplômées pour leur insertion, c'est-à-dire, se créer une activité génératrice de revenus ou à trouver un emploi, selon leur cursus de formation et leur qualification.

#### **3-3-4 Instrument de collecte des données :**

Nous avons élaboré un questionnaire destiné aux jeunes filles formées dans les différentes filières ouvertes entre 1996 et 2007 et des guides d'entretien avec lesquels nous avons réalisé nos entretiens avec les groupes suivants : les membres de l'administration du CEMEF, les

parents des jeunes filles, les institutions d'Etat et les institutions privées de la période fixée par notre étude.

### **3-3-4-1- Le questionnaire :**

Pour mener cette recherche, nous avons utilisé le questionnaire comme instrument d'enquête. Deux types de questionnaires ont été élaborés. Nous avons un questionnaire pour les jeunes filles et un pour les parents de ces jeunes filles. Ce questionnaire contient principalement trois indicateurs. Chacun de ces indicateurs a été considéré comme englobant plusieurs items afin d'être opératoire.

### **3-3-4-2- Les guides d'entretien :**

Dans le cadre de notre étude, nous avons aussi élaboré quatre guides d'entretien. Ils sont destinés :

- au Directeur de la Jeunesse et des activités socio-éducatives,
- à la Directrice du CEMEF,
- au Directeur de la pharmacie du PK6
- au Directeur du groupe scolaire les Oliviers.

Le premier guide utilisé avec le Directeur de la Jeunesse et des activités socio-éducatives. Ils comprennent huit questions relatives à :

- La politique d'insertion socio-économique ou professionnelle de la direction,
- la situation des jeunes filles formées et diplômées et sans emploi,
- les destinataires et les conditions d'octroi du fonds d'insertion Jeune (F-I-J) ;
- La politique de coopérative de regroupement par corps de métiers.
- la politique d'appui au micro projet à court, moyen et long terme.
- La coopération avec le CEMEF, avec les entreprises privées ou para- étatiques pour l'insertion socio-économique ou professionnelle,
- l'entretien de relation avec l'ONE, l'Agence de formation et de perfectionnement professionnel (A-N-F-P-P), la direction de la main d'œuvre et de l'emploi (D-M-O-E).

Le deuxième guide d'entretien utilisé avec la Directrice du CEMEF comprend six questions qui se rapportent à :



- L'effectif du centre.
- l'accès au marché de l'emploi.
- la politique d'insertion socio-économique des diplômées du centre.
- la contribution du centre à l'insertion des diplômées
- l'évaluation des objectifs du centre.

Le troisième et quatrième guide d'entretien utilisé avec le directeur de la pharmacie du PK6 et le directeur du groupe scolaire les Oliviers comprennent trois questions relatives à :

- La connaissance de l'existence sur le marché de l'emploi des vendeuses en pharmacie, diplômées sorties du CEMEF.
- La connaissance des demandes d'emploi adressées par ces diplômées à la pharmacie du PK6.
- La connaissance des pharmacies qui emploient déjà les vendeuses en pharmacie sorties du CEMEF ;

Nous avons privilégié les questions ouvertes dans le but de permettre aux différents enquêtés de s'exprimer librement. Nous avons utilisé le mode d'administration indirecte. Notre rôle a consisté à prendre des notes pendant les entretiens dans le but de faire une synthèse de l'ensemble des réponses.

### **3-3-4-3-Avantages et inconvénients des instruments utilisés :**

Le questionnaire permet d'atteindre un certain nombre des personnes dans un temps relativement court. Il laisse la liberté aux répondants de s'exprimer librement. Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour : les questions à réponses fermées et les questions à réponses ouvertes.

Les questions à réponses fermées permettent de classer rapidement une réponse dans une catégorie d'analyses prévues. Le dépouillement est rapide. Mais l'inconvénient est que les réponses étant rédigées, le chercheur se prive d'informations qui pouvaient lui être utiles. Quant aux questions à réponses ouvertes, elles laissent la latitude aux répondants de s'exprimer et de donner beaucoup d'informations plus ou moins utiles auxquelles le chercheur n'avait pas pensé. L'analyse de leur contenu est difficile car les répondants ont la liberté de donner beaucoup d'informations qui peuvent rendre le dépouillement long et complexe. Le répondant peut s'éloigner du sujet et donner d'autres informations qui ne concernent pas

l'étude. Ainsi, notre étude dont le thème était précisément « l'insertion socio-économique des Jeunes filles déscolarisées formées et diplômées du CEMEF de Libreville au Gabon est devenu » :

« Pour une insertion socio-économique des Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF de Libreville au Gabon ».

Nous avons pris en compte différentes observations dans la construction du questionnaire et du guide d'entretien définitifs. Nous avons procédé au pré-test du questionnaire en le soumettant à un échantillon de quatre (4) jeunes filles formées et diplômées du quartier PK9 de Libreville, le samedi 28 septembre 2007 dans l'après-midi.

Au cours de ce pré-test, nous avons noté la compréhension des questions par les enquêtés. Mais une compréhension divergente. Des questions à compréhension différente ont été relevées et redressées.

Cette étape nous a permis de jauger la clarté de nos questions par rapport à nos indicateurs.

### **3-3-5 : Procédure de collecte des données :**

Nous avons fait nos enquêtes du 30 septembre au 29 octobre 2007.

#### **3-3-5-1 L'administration du questionnaire :**

La première étape est celle de l'administration directe. Nous avons distribué 150 questionnaires aux Jeunes filles qui résident dans les deux (2) quartiers de Libreville Avenue Jean Paul II et Sainte-Marie. Ainsi, nous avons pu récupérer les questionnaires de 100 Jeunes filles, deux (2) semaines après, auprès de la direction du CEMEF.

Pour les parents, nous avons été guidé respectivement par Messieurs MAYOMBO et INGUEMBA tous deux résidants dans les quartiers Avenue Jean Paul et Sainte-Marie. Nous avons administré le questionnaire à 100 sujets, une semaine après, nous avons pu récupérer à leurs domiciles respectifs 50 réponses et les 50 autres réponses ont été récupérées au niveau de l'école.

### **3-3-5-2- L'entretien :**

Nous avons fait un entretien individuel avec toutes les impropres personnes. L'entretien avec le directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives (DJASE) s'est déroulé dans son bureau le 1<sup>er</sup> octobre 2007 pendant trois (3) heures. Celui avec la directrice du centre des métiers de la femme (CEMEF) s'est déroulé au mois d'octobre 2007 un après midi du mercredi 10 octobre 2007 dans son bureau pendant trois heures. Celui avec le directeur de la pharmacie du PK6 s'est déroulé le 12 octobre 2007 dans la matinée. Et enfin l'entretien avec le directeur du groupe scolaire les Oliviers s'est déroulé le 12 octobre dans l'après-midi pendant trois heures.

### **3-3-6- Le traitement des données :**

Nous avons classé les données recueillies sur le terrain en fonction des indicateurs de recherche afin de pouvoir faire une analyse profonde, en fonction des objectifs de l'étude. Le dépouillement des questions fermées s'est fait séparément. Nous avons utilisé la méthode statistique descriptive. Elle s'est limitée au calcul des fréquences et des pourcentages pour traiter les données. Notre procédure de traitement des données a été manuelle. Nous nous sommes appuyés sur la technique de tabulation qui consiste à représenter chaque réponse par une barre pour les questions fermées. Pour les questions ouvertes et les entretiens, les réponses aux questions ont été compilées après une analyse thématique des contenus des données collectées sur le terrain qui sont d'ordre qualitatif et compte tenu du nombre réduit de nos sujets, elles ont été présentées sous forme littéraire.

### **3-3-7- Les difficultés rencontrées :**

La rédaction de tout mémoire est un exercice difficile et ne peut se faire sans difficultés. Aussi avons-nous rencontrées plusieurs difficultés dont les plus importantes méritent d'être relevées.

Notre premier écueil résulte de la difficile identification des jeunes filles diplômées et la localisation de leurs domiciles respectifs dans les différents quartiers de Libreville.

La deuxième difficulté est apparue dans l'administration du questionnaire où certaines Jeunes filles nous ont opposé un refus catégorique. Ce refus a été particulièrement marqué par leur condition de sans emploi. Parfois nous étions obligés de monnayer leurs services.

Enfin, la dernière difficulté provient des nombreux reports de rendez-vous dont certains n'étaient même pas respectés. Des renvois d'un service à l'autre qui se sont parfois soldés par de manque d'information sur ce centre.

Au total, toutes ces difficultés ont influé sur l'effectif de notre échantillon et perturbé le bon déroulement de l'enquête.

## **B. Présentation des résultats :**

Cette partie de notre étude est consacrée à la présentation des résultats que nous avons recueillis sur le terrain grâce aux questionnaires et aux entretiens. Il comprend deux (2) parties :

- La première partie présente les résultats de deux questionnaires en nous appuyant sur les indicateurs suivants :
  - ✓ Causes des difficultés de l'insertion socio-économique ;
  - ✓ Moyens de l'insertion socio-économique ou socio-professionnelle.
  
- La deuxième partie présente les résultats de l'entretien avec le directeur de la Jeunesse et des activités socio-éducatives (DJASE) et avec le directeur du CEMEF, le directeur de la pharmacie du PK6 et le directeur du groupe scolaire les Oliviers.

### **3-1- Présentation des résultats des questionnaires adressés aux jeunes filles et aux parents de ces jeunes filles :**

#### **3-1-1- Présentation des résultats du questionnaire adressé aux jeunes filles (n = 100)**

##### **3-1-1-1- causes des difficultés d'insertion socio-économique (n = 100)**

Cette question cherche les causes des difficultés qui empêchent l'intégration de ces diplômées dans le circuit socio-économique.

**Tableau n°2** : Causes des difficultés d'insertion socio-professionnelle à la Fonction Publique  
(n = 100)

Questions	Réponses	Répondants	Total	%
Avez-vous des difficultés d'insertion socio-professionnelle à la fonction publique ?	Oui	100	100	100
	Non	0	0	0
Total		100	100	100
Si oui Pourquoi ?	- Diplôme de niveau inférieur	14	14	14%
	-Pas autorisé au concours de la Fonction Publique	43		43%
	-Pour le moment plus de concours à la Fonction Publique	27		27%
	- Concours réservé aux professionnels	16		16%
Total		<b>100</b>		<b>100%</b>

Le tableau n°2 indique que 100 diplômées ont des difficultés d'insertion à la fonction publique : 14 évoquent l'attribution d'un diplôme de niveau inférieur ; 43 l'obtention de diplômés non autorisés au concours de la Fonction Publique ; 27 répondent que pour le moment il n'y a plus de concours pour la Fonction Publique et enfin 16 disent que les concours sont réservés aux professionnels.

**Tableau n°3 : Causes des difficultés d'emploi dans le secteur privé (n = 100).**

Questions	Réponses	Répondants	Total	Pourcentages
Avez-vous des difficultés d'insertion dans le secteur privé ?	Oui	95	95	95%
	Non	05	05	05%
Total		100	100	100%
Avez-vous adressé les demandes d'emploi au secteur privé ?	Oui	85	85	85%
	Non	15	15	15%
Total		100	100	100%
Votre demande d'emploi a-t-elle été rejetée ?	Oui	85	85	85%
	Non	15	15	15%
Total		100	100	100%
Quelles sont les raisons de rejet ?	-Pas d'emploi	54	54	54
	- Pas d'expérience professionnelle	31	31	31%
	- Situation de mère et d'épouse	15	15	15%
Total		100	100	100%

Les résultats du tableau n°3 montrent que 95 sujets ont des difficultés d'insertion dans les entreprises para publiques et privées contre 05 qui disent non. Par ailleurs, le même tableau révèle que 85 diplômées ont adressé des demandes d'emploi à des entreprises contre 15 qui ne l'ont pas fait. Les 85 sujets ont vu leurs demandes rejetées. Au chapitre des raisons de rejet,

nous notons 54 sujets pour « pas d'emploi » : 21 « pas d'expérience professionnelle » et enfin 10 pour « situation de mère et d'épouse ».

### 3-1-1-2-Moyens d'insertion socio-économique :

Il s'agit de rechercher tous les éléments pouvant concourir à l'insertion socio-économique des diplômées du CEMEF.

**Tableau n°4 : Avis des sujets sur les moyens des parents (n = 100)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Vos parents peuvent-ils contribuer à votre insertion socioprofessionnelle ?	Oui	16	16	16%
	Non	84	84	84%
Total		100	100	100%
Si oui, quels moyens disposent-ils ?	Financiers	02	02	02%
	Matériels	10	10	10%
	Aides	04	04	04%
Total		16	16	16%
Sinon pourquoi ?	Manque de moyens financiers et matériels	84	84	84%
Total		84	84	84%

Ce tableau n°4 montre que 16 Jeunes filles disent que leurs parents ne peuvent pas les installer à leur propre compte. Quant aux moyens des parents, 02 sujets disent que les parents peuvent avoir les moyens financiers, 10 autres les moyens matériels et enfin 04 autres, les aides. Enfin, le tableau montre que 84 parents manquent de moyens financiers et matériels.

**Tableau n°5 : Besoins des Jeunes filles du CEMEF (n = 100)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
De quoi avez-vous besoin pour exercer votre métier ?	- Argent	75	75	75%
	- Structures d'insertion	10	10	10%
	- Sources de financement	15	15	15%
Total		100	100	100%

La première lecture de ce tableau montre que 75 des sujets ont besoin d'argent ; 10 ont besoin de structures d'insertion ; 15 ont besoin de sources de financement.

**Tableau n°6 : Avis des Jeunes sur les associations des corps de métiers (n =100)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Es-tu associé à d'autres diplômées pour ton métier appris ?	Oui	04	04	04%
	Non	96	96	96%
<b>Total</b>		100	100	100%
Sinon, penses-tu qu'il est utile d'être regroupé au sein d'une association ?	Oui	87	87	87%
	Non	13	13	13%
<b>Total</b>		100	100	100%

Le tableau n°6 montre que 96 sujets enquêtés ne sont pas associés à d'autres contre 04 qui le sont. Les mêmes résultats révèlent que 87 sujets trouvent utiles d'être regroupés contre 13 qui le refusent.



**Tableau n°7 : Avis des Jeunes filles sur leur organisation en coopérative (n = 100).**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
As-tu une idée d'une coopérative ?	Oui	87	87	87%
	Non	13	13	13%
Total		100	100	100%
Y a-t-il des avantages d'être en coopérative ?	Oui	87	87	87%
	Non	13	13	13%
Total		100	100	100%
Existe-t-il déjà une coopérative du métier appris ?	Oui	0	0	0%
	Non	100	100	100%
Total		100	100	100%
Penses-tu qu'il est nécessaire de te former à la gestion d'une coopérative ?	Oui	89	89	89%
	Non	11	11	11%
Total		100	100	100%

Par rapport à la question « As-tu une idée d'une coopérative ? », 87 sujets soit 87% répondent oui contre 13% non. Par ailleurs, 87 sujets reconnaissent les avantages d'une coopérative contre 13 qui disent non. Au chapitre de l'existence d'une coopérative des corps de métier appris les 100 sujets de notre étude répondent non. Le même tableau indique que 89 sujets pensent qu'il est nécessaire d'être formé et intégré une coopérative contre 11 qui disent non.

**Tableau n°8 : Avis des diplômées sur l'existence de fonds d'insertion Jeunes. (n = 100)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Savez-vous qu'il existe le fonds d'insertion des Jeunes ?	Oui	21	21	21%
	Non	79	79	79%
Total		100	100	100
Si oui, connais-tu les conditions du prêt ?	Oui	21	21	21%
	Non	79	79	79%
Total		100	100	100%
Pour ta prise en charge personnelle ce fonds t'intéresse-t-il ?	Oui	21	21	21%
	Non	79	79	79%
Total		100	100	100%

Les résultats ci-après montrent que 21% de nos sujets savent l'existence d'un fonds d'insertion des Jeunes contre 79% qui ne le savent pas. Au chapitre de la connaissance des conditions de prêt, 21% de nos sujets disent oui contre 79%. Par ailleurs, 79 sujets soit 79% des diplômées sont intéressées par ce fonds contre 21 sujets qui ne le sont pas.

**Tableau n°9 : Situation des diplômées du centre après leur sortie (n = 100)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Où exercez-vous le métier appris après votre sortie du centre	- Dans une entreprise publique	0	0	0%
	- Dans une entreprise privée			
	- Dans sa propre entreprise	05	05	05%
	- Dans une coopérative			
	- nulle part			
		02	02	02%
	0	0	0%	
	93	93	93%	
Total		100	100	100%
Comptez-vous exercer une autre activité par rapport au métier appris ?	Oui	83	83	83%
	Non	17	17	17%
Total		100	100	100%
Pourquoi comptez-vous exercer une autre activité par rapport au métier appris ?	-Difficulté de trouver un emploi	58	58	58%
	-Marché du travail saturé	12	12	12%
	- Pas de moyens financiers pour s'installer à son propre compte			
		30	30	30%
Total		100	100	100%

La lecture du tableau n°9 relatif à la situation des diplômées sorties du centre nous révèle qu'aucune personne n'exerce le métier dans une entreprise para publique. que 05 trouvent un embauche dans une entreprise privée, que 02 créent leur propre entreprise, qu'aucune personne n'adhère à une coopérative et qu'enfin 93 ne trouvent aucun point de chute. par ailleurs, 83 sujets comptent exercer une activité par rapport au métier appris. Au chapitre de savoir si elles exercent une autre activité par rapport au métier appris, les 17 sujets de notre étude répondent non. Le même tableau indique que 58 sujets ont des difficultés de trouver un emploi ; pour 12 sujets le marché du travail est saturé et enfin 30 autres sujets qui disent qu'ils leur manquent des moyens financiers pour s'installer à leur compte.

**Tableau n°10 : Projets envisagés en cas d'obtention de fonds sociaux (n = 100)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Que feras-tu si tu obtiens ce prêt ?	- S`installer à mon propre compte	87	87	87%
	- Intégrer une coopérative	13	13	13%
Total		100	100	100

L`observation du tableau n°10 révèle que 87 répondants soit 87% veulent s`installer à leur propre compte, et 13 autres restants sur les 100 veulent intégrer une coopérative.

**3-1-2- Présentation des résultats du questionnaire adressé aux parents (n = 50)**

**Tableau n°11 : Forme d`aides des parents pour l`insertion de leurs filles (n = 50)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Si vous comptez installer votre fille à votre propre compte ou à faire autre chose quels sont vos moyens ?	- Apport personnel	08	08	16%
	- Prêts bancaires	12	12	24%
	- Aides diverses	05	05	10%
	- sans réponses	25	25	50%
Total		50	50	100%
Pourquoi laissez-vous votre fille sans activités ?	- Manque de moyens financiers	42	42	84%
	- Sans réponses	08	08	16%
Total		50	50	100%

Les résultats du tableau ci-dessus indiquent que, 05 parents optent pour un apport personnel, contre 08 ayant choisi des prêts bancaires et enfin 02 autres optent pour les aides diverses. Par ailleurs, ce même tableau montre que 42 parents ont un manque de moyens financiers pour venir en aide à leur fille, et 08 autres n`ont apporté aucune réponse à cette question.

**Tableau n°12 : Avis des parents sur l'existence de structures de financement (n = 50)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Avez-vous connaissances de l'existence de structures de financement d'initiative privée ?	Oui	06	06	12%
	Non	44	44	88%
Total		50	50	100%
Etes-vous intéressé par des structures de financement d'initiative privée ?	Oui	48	48	96%
	Non	02	02	04%
Total		50	50	100%
L'aval et l'apport initial sont deux des conditions, pensez-vous pouvoir satisfaire à ces deux conditions ?	Oui	08	08	16%
	Non	42	42	84%
Total		50	50	100%

La lecture du tableau n°12, montre que 44 sujets soit 88% ignorent l'existence de structures de financement des initiatives privées contre 06 soit 12% qui le savent. 48 des sujets soit 96% affirment être intéressés par ces structures contre 2 soit 04% qui ne sont pas intéressés. Par rapport aux deux (2) des conditions de prêt, des 96% de sujets intéressés, 16% pensent à priori pouvoir remplir ces deux (2) conditions d'accès à ces sources de financement. Les autres 84% pensent ne pouvoir pas satisfaire à ces conditions.

**Tableau n°13 : Structures étatiques susceptibles d'embaucher des Jeunes filles diplômées selon les parents (n = 50)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Quelles structures de l'Etat peuvent permettre l'embauche ?	- Office National de l'Emploi (ONE)	37	37	74%
	- Direction de la main d'œuvre et de l'emploi (D.M.O.E)	13	13	13%
Total		50	50	100%

Le tableau N°13 indique que 37 parents citent l'ONE contre 13 pour la D.M.O.E.

**Tableau n°14 : Répartition des parents selon l'année de sortie et des diplômes obtenus par leurs filles (n = 50)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Depuis quelle année votre fille est sortie du centre ?	1997	10	10	20%
	1998	07	07	14%
	1999	00	00	00%
	2000	06	06	12%
	2001	08	08	16%
	2002	00	00	00%
	2003	04	04	08%
	2004	05	05	10%
	2005	00	00	00%
	2006	10	10	20%
Total		50	50	100%
A-t-elle obtenu son diplôme ?	Oui	50	50	100%
	Non	00	00	00%
Total		50	50	100%

En réponse à cette question tendant à déterminer le nombre d'années que votre fille est sortie du centre, 10 répondants en 1997, soit 20% , 07 répondants en 1998, soit 14%, 08 répondants en 2001 soit 16% et enfin 10 répondants en 2006 soit 20% de l'échantillon total. Par rapport à l'obtention du diplôme, 50 sujets soit 100% de l'échantillon ont obtenu leur diplôme, 00 sujet soit 00% qui dise non

**Tableau n°15 : Répartition des parents selon la situation des diplômées après leur sortie (n = 50)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Quelle est la situation de votre fille après sa formation ?	-Elle est insérée économiquement	05	05	10%
	- Elle exerce une activité	12	12	24%
	- Elle est sans activité	33	33	66%
Total		50	50	100
Exerce-t-elle le métier appris ?	Oui	05	05	10%
	Non	45	45	90%
Total		50	50	100%
Sinon pourquoi ?	-Difficulté d'insertion dans la Fonction Publique.	15	15	30%
	-Difficulté d'insertion dans le secteur privé.	18	18	36%
	-Manque de moyens financiers	17	17	34%
Total		50	50	100%

Les résultats du tableau n°15 révèlent que respectivement 05 parents soit 10% et 12 autres soit 24% disent que leurs filles ont une activité, 33 parents, soit 66% ont leurs filles sans activité. Par ailleurs 05 parents disent que leurs filles exercent le métier appris contre 45 soit 90%. Au chapitre des difficultés d'insertion à la Fonction Publique, 15 parents soit 30%, 18 sujets soit 36% ont des difficultés d'insertion dans le secteur privé contre 17 sujets soit 34% qui ont un manque de moyens financiers.

**Tableau n°16 : Moyens de l'insertion préconisés par les parents (n = 50)**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Que comptez-vous faire pour l'insertion de votre fille ?	- l'installer à son propre compte	05	05	10%
	- la laisser sans activité	32	32	64%
	- l'aider à faire autre chose	13	13	24%
Total		50	50	100%

Le tableau n°16 montre que 05 sujets soit 10% ont installé leurs filles à leur propre compte, 32 parents soit 64% ont laissé leurs filles sans activité et enfin 13 autres parents soit 24% doivent aider leurs filles à faire autre chose.



**Tableau n°17 : Autres suggestions des parents.**

Questions	Réponses	Fréquences	Total	Pourcentages
Quelles suggestions faites-vous pour l'insertion socio-professionnelle des diplômées du centre ?	- Que la direction de la condition Féminine contribue à l'insertion des diplômées du centre.	11	11	22%
	- Que l'accès au Fonds d'insertion Jeunes soit facilité.	09	09	18%
	- Que les diplômées créent des coopératives par corps de métiers ou sollicitent des prêts auprès des organismes publics ou privés	12	12	24%
	- Que le centre mène une politique pour qu'on autorise ses diplômées au concours de la Fonction Publique.	10	10	20%
	- Entretenir des relations étroites avec des entreprises publiques et privées.	08	08	16%
Total		50	50	100%

Les résultats du tableau n°17 révèlent que 11 parents sollicitent la contribution de la condition féminine, 09 autres parents sont pour la facilité d'accès au fonds d'insertion Jeune contre 12 qui sont pour la création d'une coopérative des corps de métier. De même, 10 parents sont pour toute politique d'insertion et enfin 08 parents suggèrent que le centre entretienne des relations étroites avec des entreprises parapubliques et privées.

**3-2- Présentation des résultats des Entretiens avec le Directeur de la Jeunesse, la Directrice du CEMEF, le Directeur de la pharmacie PK6 et le Directeur du groupe scolaire les Oliviers.**

**3-2-1- Opinion du Directeur de la Jeunesse sur l'insertion socio-économique des diplômées du CEMEF (n = 1)**

1. Est-ce que la direction dont vous avez la charge a une politique d'insertion socio-économique et professionnelle des Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF ?

- ✓ C'est au cours de l'année 2000 qu'une commission d'experts se pencha sur l'étude des mécanismes d'insertion des Jeunes. Les conclusions de cette étude qui seront entérinées par le Conseil des Ministres, détermineront la politique de gouvernement en la matière. Toutefois, dans le cadre des actions de la CONFEJES, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Activités socio-éducatives alloue à certains Jeunes et sur présentation d'un projet, des moyens financiers pour la création de mini- entreprises.

2. Quelle appréciation faites-vous des Jeunes en fin de formation professionnelle (couture, éducatrice préscolaire, vendeuse en pharmacie, broderie...) ou sans emploi ?

- ✓ Les responsables de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives (DJASE) n'ont pas d'appréciation à faire. car ils n'ont pas de relations spécifiques ni avec le CEMEF, ni avec les responsables administratifs et pédagogiques de cette institution privée. Mais comme vous le dites maintenant, on essayera de créer un espace relationnel avec ce centre surtout dans le cadre de l'insertion de ces Jeunes filles.

3. Pouvez- vous nous présenter brièvement le Fonds d'insertion Jeune (FIJ) et les avantages que peuvent bénéficier ces Jeunes filles ?

Nous vous remettrons le document relatif au Fonds d'insertion Jeunes où vous trouverez de plus amples informations, les avantages se situent à deux (2) niveaux :

- a- la formation en entrepreneuriat Jeunesse ;
- b- le bénéfice éventuel de financements octroyés par la CONFEJES pour la création des petites entreprises pour le démarrage.

4. Pensez-vous que la politique de coopérative ou de regroupement par corps des métiers pour l'insertion socio-économique serait profitable pour les Jeunes filles du centre ?

- ✓ C'est une bonne chose. Mais les gabonais n'ont pas encore la culture de coopérative ou de regroupement comme nos frères de l'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, nous pensons qu'il faut créer un cadre d'information et de sensibilisation dans les établissements de formation professionnelle.

5. Etes-vous prêt à élaborer un programme d'appui d'action à court, moyen et long terme pour l'insertion socio-économique et socio-professionnelle des diplômées du CEMEF ?

- ✓ Cette préoccupation trouve sa réponse dans le Fonds d'insertion Jeunes et prochainement dans le texte en étude au niveau de la commission des experts dont nous avons fait référence tantôt.

a- Connaissez-vous le CEMEF ? Si oui, quelles sont vos relations ?

- ✓ Oui, en tant qu'individu. Mais en ma qualité de Directeur de la Jeunesse et des activités socio-éducatives (DJASE), non il n'existe pas de relations entre nous, mais nous souhaitons que le responsable de cet établissement organise sous notre couvert des sections de formation en entrepreneuriat Jeunesse au bénéfice des Jeunes filles en fin de cycle de formation.

b- Connaissez-vous des entreprises privées ou para-étatiques qui seraient prêtes à embaucher des Jeunes filles qui en font la demande sous votre couvert ?

- ✓ Jusqu'à ce jour, en notre connaissance, aucune fille de cette formation n'est venue déposer de dossier en vue de rechercher notre entremise. Mais par contre, certaines démarches sont menées auprès de l'Office National de l'Emploi (O.N.E) au bénéfice des Jeunes qui sont dans les associations sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

6. Entretenez-vous des relations avec l'O.N.E. de l'Agence Nationale de la Formation et de Perfectionnement Professionnel. et la Direction de Main d'œuvre et de L'Emploi ? Si oui. quels sont les avantages qu'offrent ces organismes aux filles en quête d'un premier emploi ? Si non, qu'envisagez-vous de faire ?

- ✓ En tant que structure d'Etat, nous entretenons des rapports avec l'O.N.E mais non avec les autres structures que vous citées. Bien que nous n'ayons pas de rapports avec ces organismes, nous savions qu'ils offrent des avantages tels : la formation, le perfectionnement. Le problème de ces Jeunes diplômées que vous posez, nous prenez acte et envisagerons de rencontrer la direction du centre et les Jeunes filles en formation.

### **3-2-2- Résultats de l'entretien avec la Directrice du CEMEF (n = 1)**

1. Quel est l'effectif des diplômées depuis la création du centre en 1996 ?

- ✓ L'effectif enregistré à ce jour est de 2153 diplômées.

2. Toutes les diplômées sorties du centre ont-elles intégré le monde de l'emploi ?

- ✓ Non pas toutes. Mais, avec de gros efforts, nous réussissons parfois à faire insérer les 05 premières de chaque promotion. Ce qui totaliserait 25 diplômées qui exerceront le métier appris durant les sept (7) d'existence du centre.

3. Comment expliquez-vous cette faiblesse de l'insertion socio-économique de vos diplômées ?

- ✓ Une seule explication en cela. Nous sommes un centre privé qui a pour objectif la formation des Jeunes filles très tôt déscolarisées à l'auto-emploi. Nous n'avons pas une politique en tant que telle d'insertion socio-professionnelle ou socio-économique. Mais pour le perfectionnement de nos diplômées nous sollicitons quelques entreprises qui les acceptent tout Juste pour une période précise. Cela n'a jamais été synonyme d'embauche.

4. Etes-vous prête à appuyer leur insertion socio-économique par la mise en place d'une coopérative des corps de métier ?

- ✓ Oui, déjà pour nous au centre, nous les initiions à l'esprit coopératif. Nous les organisons en petits groupes pour mener de petites activités génératrices de revenus pour leur propre compte. Evidemment, cela est très superficiel et ne peut permettre à aucune des diplômées de se prendre en charge. Nous pensons que, une fois sortie du centre, il appartient aux jeunes filles de se retrouver dans un esprit coopératif et cette fois-ci avec l'appui financier des parents.
5. Sur cet aspect précis, quelle peut-être la contribution du centre à l'insertion socio-économique des diplômées ?
- ✓ Nous l'indiquons tantôt. C'est de montrer la voie à suivre, celle de se constituer en association. Notre deuxième contribution se limite à un pré-emploi au centre qui leur permet de se perfectionner.
6. Pensez-vous que l'objectif que s'est fixé le centre est atteint ?
- ✓ Oui, nous pensons que nous avons atteint notre objectif, car il s'agit pour nous, de former des déscolarisées à quelques métiers pour se prendre en charge et de n'être point à la charge de personne. Vous avez pu le constater vous-même par le nombre de diplômées sorties du centre.

### **3-2-3- Résultats de l'entretien avec le Directeur de la pharmacie du PK6**

1. Savez-vous qu'il existe des vendeuses en pharmacie diplômées sorties du centre privé des métiers de la Femme (CEMEF) à la recherche d'emploi ?
- ✓ Oui, nous savons qu'il existe des vendeuses en pharmacie à la recherche d'emploi ; mais ce que j'ignore c'est le (les) centre (s) qui les forme (ent).
2. Avez-vous déjà reçu des demandes d'emploi de ces diplômées ? Et quelle suite avez-vous réservé à ces demandes ?
- ✓ Oui, nous avons reçu et recevons encore des demandes d'emploi de ces diplômées. Malheureusement, nous n'avons pu satisfaire à aucune de ces demandes parce que le niveau d'étude à partir duquel ces filles sont recrutées est inférieur au baccalauréat. Ici, quand nous avons la possibilité, nous ne recrutons que des bachelières ou le niveau de l'enseignement supérieur de la filière scientifique avec trois (3) ans d'expérience professionnelle.

3. Avez-vous connaissance des pharmacies qui emploient des diplômées de cette filière, sortie du CEMEF ?
  - ✓ A l'état actuel de ma connaissance, aucune pharmacie de Libreville n'emploie ces diplômées du CEMEF. Mais ce qu'il convient de révéler c'est le courage de ces diplômées qui ne cessent de multiplier les demandes d'emploi dans toutes les pharmacies de Libreville. C'est rare qu'une pharmacie ne vous parle pas de ces diplômées sur le marché.

### **3-2-4- Résultats de l'entretien avec le Directeur du groupe scolaire les Oliviers**

1. Savez-vous qu'il existe des éducatrices préscolaires et éducatrices école primaire à la recherche d'emploi ?
  - ✓ Ici à Libreville, personne n'ignore la présence de ces diplômées sorties du CEMEF à la recherche d'un premier emploi.
2. Avez-vous déjà reçu des demandes d'emploi de ces diplômées et quelle suite avez-vous réservé à ces demandes ?
  - ✓ Oui, nous avons reçu des demandes d'emploi. A l'approche de la rentrée scolaire, des demandes fusent un peu de partout. Aucun chef d'établissement scolaire ne peut soutenir le contraire.

C'est une situation à laquelle nous sommes sensible mais nous ne pouvons pas recruter parmi ces diplômées à cause du niveau inférieur de leur formation.

Actuellement des établissements scolaires privés recrutent des bacheliers avec deux (2) ans de formation dans un institut d'Etat. Même au niveau du préscolaire, nous exigeons des éducatrices avec au plus trois (3) ans d'expérience et sorties d'un centre de formation d'Etat. Ce sont ces contraintes qui ne me permettent pas de recruter ces diplômées du CEMEF.

3. Avez-vous connaissance des établissements privés qui emploient déjà des diplômées ?
  - ✓ Nous n'en avons aucune connaissance car, un peu partout pour la qualité de notre enseignement nous avons presque les mêmes critères de recrutement.

### **3-2-5- La synthèse des résultats.**

A la fin de la présentation des résultats, un certain nombre de points saillants a retenu notre attention. 100% des répondants ont souligné le manque de moyens financiers qui constitue le véritable handicap pour leur insertion. Il est à souligner aussi que 75% de ces mêmes répondants trouvent que la formation dispensée au CEMEF n'est pas celle-là. Enfin, 50% des répondants disent que le diplôme est inférieur.

### **C. Analyse et discussion des résultats**

Cette partie de notre étude est consacrée à l'analyse et à la discussion des résultats obtenus à partir des questions et des entretiens organisés en fonction des objectifs de notre étude. Notre démarche se voulant rationnelle, nous analyserons et discuterons rubrique par rubrique, c'est-à-dire que nous prendrons d'abord en compte les résultats des questionnaires ensuite ceux des entretiens.

### **3-1- Analyse et discussion des résultats des questionnaires adressés aux Jeunes filles et aux parents.**

#### **3-1-1- Caractéristiques des sujets**

Ces différents questionnaires nous ont révélé un certain nombre de caractéristiques des diplômées. La première de celle-ci, c'est que, 75% des Jeunes filles diplômées sorties du centre ont respectivement moins de 21 ans d'âge tandis que, 25% ont l'âge de 25 ans et plus. Par ailleurs, une prédominance des diplômées en provenance du quartier Sainte-Marie explique l'engouement de cette population à la formation à l'auto-emploi.

Par rapport au niveau des études, il apparaît un nombre important de Jeunes filles sorties du cycle de l'enseignement secondaire soit 94%.

Cette situation montre la trop grande exclusion des Jeunes filles des établissements secondaires, hypothèse soutenue par une étude effectuée dans quelques établissements secondaires du Gabon en 1989.

De l'analyse de la situation familiale, nous constatons que la majorité des diplômées du centre soit 85% vivent avec les parents contre 15%. Cette situation nous amène à dire que les Jeunes ne sont pas mariées.

Par ailleurs, l'analyse des résultats fait apparaître que 67% des diplômées sont mères de famille, c'est-à-dire qu'elles ont des enfants contre 33% qui ne le sont pas.

La situation de ces filles qui vivent avec les parents traduit que ces Jeunes filles, sont célibataires. La tendance observée confirme le fait que depuis les années 80, à cause des effets de la déperdition dans l'enseignement général et de la récession économique, les établissements de formation sont devenus une « cible » prisée des Jeunes désireux d'apprendre un métier. La caractéristique Jeunesse de ces diplômées et le manque d'expérience professionnelle explique les blocages pour leur insertion.

### **3-1-2- Causes des difficultés de l'insertion des diplômées**

En nous référant au tableau n°3, nous constatons que 100% des Jeunes filles affirment unanimement rencontrer des difficultés pour trouver du travail dans la fonction publique gabonaise pour diverses raisons :

- ✓ Diplômes de niveau inférieur ne permettant pas d'être candidate au concours de la Fonction Publique.
- ✓ Depuis 2004, le concours de la Fonction Publique est uniquement réservé aux professionnels.

Par ailleurs, l'analyse des résultats fait ressortir d'une manière étonnante que les nombreux rejets de demandes d'emploi formulées par 95% des diplômées du centre sont dûs aux motifs suivants : pas d'emploi ; manque d'expérience professionnelle ; situation d'épouse et de mère. Au regard de cette situation, il se pose de réelles difficultés de l'insertion dues aux diverses causes évoquées.

A travers ces difficultés, les diplômées semblent comprendre la nécessité de rechercher des moyens pour leur intégration dans le circuit de production.

### **3-1-3- Moyens d'insertion socio-économique :**

L'analyse des résultats nous indique que les parents, en plus du rôle naturel qui leur est dévolu dans l'éducation de leurs progénitures restent, pour la majorité, les premiers responsables à favoriser leur insertion. Cet avis est exprimé par 84% des enquêtés contre 16% qui affirment que leurs parents sont dans l'impossibilité financière et matérielle pour les installer à leur propre compte.



L'analyse des résultats du tableau 5, fait apparaître une grande tendance en besoin d'argent : 75% des diplômées ont besoin d'argent pour s'installer à leur propre compte contre 25% qui expriment leurs besoins en structures d'insertion et en sources de financement c'est-à-dire des organismes qui peuvent leur prêter de l'argent pour leur installation.

L'envie d'être insérées dans le circuit socio-économique est le témoignage du choix porté par la majorité des diplômées sur les besoins d'argent.

L'analyse du tableau 6, fait ressortir le souci de 96% des diplômées de se regrouper en association pour exercer le métier appris. Cette situation traduit la méconnaissance des diplômées de l'utilité d'être en association par corps de métiers.

Par ailleurs, l'analyse fait apparaître que 89% des diplômées sont prêtes à recevoir une formation et un encadrement sur la gestion d'une coopérative et l'intégrer. Ce manque de structure aussi importante qu'est une coopérative, devient un facteur limitant pour l'insertion socio-économique et d'après l'auteur FAUQUET, G (1935) : «la coopérative se crée en vue de satisfaire les besoins économiques des membres et le but à atteindre dépend des besoins de ces derniers ».

L'analyse du tableau 6, relève également que 79% des Jeunes filles ignorent l'existence du Fonds d'insertion Jeunes (FIJ) contre 21% qui le savent. Cette ignorance de l'existence de ce Fonds traduit le manque d'information évoquer comme raison de la non sollicitation des Fonds sociaux tandis que beaucoup d'entre eux connaissent l'existence de ces structures d'accueil. On dénote ainsi, un manque d'initiative ou d'esprit d'entreprise.

Dans l'ensemble, elles méconnaissent l'importance que peuvent jouer les organismes de financement dans le processus de leur insertion professionnelle.

Le manque d'information constitue presque exclusivement la raison la plus évoquée pour leur non sollicitation. Ce qui confirme la thèse de l'OCDE et de J-Rose selon lesquelles le manque d'information constitue un obstacle à l'insertion professionnelle des Jeunes. Les Jeunes filles diplômées ont leur opinion quant à l'aboutissement du processus de leur insertion professionnelle. Elles estiment que certains atouts doivent être disponibles notamment une formation de qualité, des informations adéquates, mais également l'existence de fonds sociaux.

### **3-2- Analyse et discussion des résultats du questionnaire adressé aux parents :**

#### **3-2-1- Caractéristiques des parents :**

L'analyse de la situation professionnelle des parents des Jeunes filles diplômées, sorties du centre (cf.- échantillon) fait ressortir que 70% des parents sont sans profession contre 30% salariés et commerçants. La prédominance des parents sans profession traduit leur incapacité financière dans la prise en charge de leurs filles, ce qui se traduit par le fait que 70% des parents affirment ne pas pouvoir installer leurs filles par manque de moyens financiers.

Au total, nous en déduisons que la pauvreté des parents est une des causes des difficultés d'insertion socio-économique des jeunes filles formées et diplômées sorties du CEMEF.

#### **3-2-2- Moyens d'insertion préconisés par les parents :**

L'analyse des résultats fait ressortir que 26,3% des parents des Jeunes filles préconisent pour l'insertion de leurs filles des apports personnels c'est-à-dire leur contribution personnelle en argent, des prêts bancaires ou diverses aides (cf- tableau 11).

Cette attitude, traduit la volonté des parents à tout mettre en œuvre pour insérer leurs filles dans le circuit de production, c'est-à-dire leur trouver du travail.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse des résultats que 88% des parents ignorent l'existence de structure de financement des initiatives privées contre 12% qui le savent. Cette ignorance trouve son explication dans le manque d'information (cf- tableau 12).

Logiquement, 96% des parents intéressés d'avoir des moyens pour la prise dans leur propre compte de leurs filles, mais le constat est que paradoxalement, 84% de ces mêmes parents changent souvent d'avis.

Ce renversement de tendance se justifie par la situation socio-professionnelle des parents ; car ils n'exercent pas d'activités socio-économiques pouvant leur permettre d'avaliser leur enfant ou de leur faire souscrire un apport initial comme cela se vérifie au tableau 11 : 70% des parents sont sans profession, 20% salariés et enfin 10% commerçants.

De l'analyse des résultats, nous constatons que 74% des parents préconisent entre autres moyens d'insertion socio-économique, le recours à l'Office National de l'Emploi (O.N.E) contre 26% pour la Direction de la Main d'Oeuvre et de l'Emploi (cf- tableau 13).

Au total, 100% des parents pensent que ces deux (2) structures sont des moyens sûrs pour contribuer à l'insertion des diplômées du centre.

De l'analyse générale des moyens de l'insertion, les parents soucieux de l'intégration de leurs filles dans le circuit socio-économique suggèrent :

- ✓ La contribution du Ministère de la Famille ;
- ✓ La contribution du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- ✓ La mise en place d'une politique d'embauche dans les entreprises privées ;
- ✓ La création des structures d'encadrement (voir tableau 17).

### **1)- La contribution du Ministère de la Famille :**

Les parents estiment que le Ministère de la Famille qui est chargé d'appliquer la politique du gouvernement en faveur des femmes doit pouvoir créer une structure d'encadrement des Jeunes filles déscolarisées en général et en particulier une structure de prise en charge des déscolarisées ayant appris un métier. Il doit promouvoir, orienter et coordonner leurs activités aux fins de leur insertion socio-économique et professionnelle.

### **2)-La contribution du Ministère de la Jeunesse et des Sports :**

Pour l'octroi des prêts du Fonds d'insertion Jeunes (FIJ), les parents pensent que le Ministère doit pouvoir alléger les conditions d'accès pour les Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF. Par ce moyen, ces diplômées peuvent se valoriser et se réaliser tout en s'impliquant au développement socio-économique de leur pays.

En facilitant à ces Jeunes filles d'avoir ces moyens, le Ministère apporte sa modeste contribution à la résolution en partie de l'épineux problème du chômage qui gagne d'en plus le milieu des Jeunes.

### **3)- La mise en place d'une politique d'embauche en direction des entreprises privées :**

Les parents affirment que les filles effectuent déjà des stages dans des entreprises privées de la place. Ils suggèrent que le Centre intensifie ses relations avec toutes les entreprises privées et mène une autre stratégie aux fins de faire embaucher ces diplômées à la fin de leurs stages.

#### **4)- Des structures d'encadrement des diplômées du Centre :**

Les parents suggèrent qu'il se constitue, en leur sein, une structure de gestion des diplômées sorties du Centre. Une telle structure pourra faire appel à des ONG telles que le PNUD-UNICEF qui constituent des forces qui seront impliquées dans l'encadrement de petits projets de promotion et de valorisation des Jeunes filles diplômées.

#### **3-3- Analyse et discussion des entretiens avec le directeur de la Jeunesse, la directrice du CEMEF, le directeur de la pharmacie du PK6 et le directeur du groupe scolaire les Oliviers :**

##### **3-3-1 : Analyse et discussion de l'entretien avec le directeur de la Jeunesse :**

Les informations recueillies indiquent que la Direction de la Jeunesse n'a aucune politique d'insertion des diplômées du Centre des métiers de la Femme.

Cependant, il faut relever que c'est au cours de l'année 2000 que le gouvernement a créé une commission technique pour réfléchir et dégagé une politique globale d'insertion des Jeunes.

Toutefois, dans le cadre de la CONFES, des Jeunes qui présentent à la Direction de la Jeunesse de micro- projets reçoivent des prêts à leur réalisation.

Au sujet de l'appréciation des Jeunes diplômées du Centre, le directeur de la Jeunesse a avoué ne pouvoir faire aucune appréciation. Il a affirmé l'inexistence de relation entre la Direction de la Jeunesse et le CEMEF. Mais un début de contact de relation est envisagé pour créer un espace relationnel en vue de l'insertion des Jeunes filles issues du CEMEF.

S'agissant de la présentation et du fonctionnement du Fonds d'insertion Jeunes (FIJ), le directeur s'est contenté de remettre un document relatif à ce Fonds. Puis, il nous a informés de deux (2) principaux avantages de ce Fonds :

- 1) Formation en entrepreneuriat ;
- 2) Octroi des prêts pour la réalisation de micros projets.

Abordant la politique de mise en place de structures coopératives, le directeur a évoqué le manque de culture coopérative chez les gabonais, ce qui est contraire chez les Jeunes de l'Afrique de l'ouest. Dans ce sens, il a fait connaître les conditions à remplir pour la réussite d'un tel projet. A ses yeux, deux (2) conditions paraissent essentielles :

- 1) Création d'un cadre juridique ;

2) Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation.

Quant à l'élaboration d'un programme d'appui à court, moyen et long terme, il a été fait référence au document relatif au Fonds d'insertion Jeunes (FIJ).

S'agissant de la connaissance du CEMEF, le directeur de la Jeunesse a reconnu qu'il ignorait l'existence de ce centre. Il a promis d'entrer en contact avec la direction pour organiser des sections de formation en entrepreneuriat Jeunesse.

En ce qui concerne la connaissance d'entreprises para-publiques ou privées susceptibles d'embaucher des Jeunes filles, le directeur a dit ne pas en connaître. Mais, il a toutefois indiqué des démarches à engager auprès de l'O.N.E pour les Jeunes placés sous tutelle.

A propos des relations qui existeraient entre la Direction de la Jeunesse et l'Agence National de la Formation et de Perfectionnement d'une part et d'autre part avec la Direction de la Main d'œuvre et de l'Emploi, le directeur a répondu par l'affirmative pour les structures de l'Etat et par la négative pour les autres. Il a cependant, reconnu les avantages que représentent ces organismes.

En guise de conclusion d'entretien, le directeur a montré sa ferme détermination à rencontrer la Direction du Centre et les Jeunes filles en formation. Nous avons compris à l'issue de cet entretien que l'Etat gabonais connaît l'existence de ce Centre en tant qu'institut privé, mais c'est le niveau inférieur de la formation qui pose problème et de ce fait, il n'a pu apprécier l'œuvre complémentaire que mène le Centre pour l'insertion des Jeunes filles déscolarisées ayant bénéficiées d'une formation qualifiante.

### **3-3-2-Analyse et discussion de l'entretien avec la directrice du Centre des Métiers de la Femme (CEMEF) :**

Nous retenons de notre entretien que depuis la création du Centre en 1995 jusqu'à l'an 2007, le Centre a formé 2153 Jeunes filles. Elles sont toutes diplômées du Centre. Cependant le constat est amer quant à l'insertion socio-économique de ces diplômées.

Il est enregistré que seulement 35 Jeunes filles ont pu intégrer le marché de l'emploi soit 5 diplômées par promotion.

Le Centre n'a pas une politique d'insertion en tant que telle. Il a recours aux entreprises privées pour une période précise de stage pour le perfectionnement ce qui n'est pas synonyme d'embauche.

S'agissant de l'appui du Centre pour la mise en place d'une coopérative pour l'insertion socio-économique, nous avons retenu que le Centre n'a pas envisagé une politique en la matière.

Au sujet des objectifs que s'est fixé le Centre, la directrice a précisé la vocation du Centre : celle de former des déscolarisées à l'auto-emploi.

En sept (7) ans, ayant formé 2153 Jeunes filles dans les différentes filières de métier, elle estime que le Centre a atteint son objectif.

A l'analyse de cet entretien, nous avons compris que le CEMEF mène des activités afin d'aider les Jeunes filles déscolarisées à s'insérer dans le tissu économique du pays pour se rassurer et se valoriser.

Par ailleurs, l'absence d'une véritable politique d'insertion signifie que l'action d'autonomie que le Centre veut assurer aux Jeunes filles est inachevée.

### **3-3-3-Analyse et discussion avec le directeur de la pharmacie du PK6 :**

De cet entretien, il ressort clairement que le directeur de la pharmacie PK6 sait l'existence de vendeuse en pharmacie à la recherche d'emploi, mais affirme ne pas connaître l'institut qui les forme et leur délivre les diplômes.

Au sujet des demandes d'emploi et de recrutement, le directeur de la pharmacie reconnaît recevoir continuellement des demandes ; mais s'agissant du recrutement, il avoue n'avoir jamais à assister à aucune de ces sollicitations parce que les diplômées n'ont pas le niveau d'étude nécessaire pour exercer ce métier.

Par rapport au recrutement de ces diplômées par d'autres pharmacies de Libreville, le directeur affirma actuellement ne pas en connaître et loue le courage de ces filles qui continuent de solliciter les pharmacies par d'incessantes demandes.

A l'analyse globale de cet entretien, nous avons compris que le niveau inférieur d'étude de ces diplômées du CEMEF est la seule cause des difficultés d'insertion dans le métier de vendeuse en pharmacie.

En conclusion de cette analyse, le CEMEF est interpellé à recruter à partir du baccalauréat et même au-delà afin de faciliter l'insertion socio-économique de ces diplômées.

### **3-3-4- Analyse et discussion de l'entretien avec le directeur du groupe scolaire les « Oliviers » :**

Nous retenons de cet entretien que le groupe scolaire les Oliviers sait qu'il existe des éducatrices préscolaires et des institutions primaires à la recherche d'emploi.

S'agissant de recrutement, il affirme n'avoir jamais recruté dans le rang des diplômées sorties du CEMEF et d'ailleurs ne connaît pas d'établissements qui en aient déjà engagés.

En effet, les raisons perçues à travers cet entretien se résument au niveau inférieur des diplômées et du fait que le Centre ne soit pas d'utilité publique.

En guise de conclusion, nous disons que le CEMEF gagnerait à aider davantage ces diplômées provenant des deux (2) filières éducation préscolaire et éducation école primaire en recrutant des bachelières ou des Jeunes filles ayant un niveau d'enseignement supérieur.

### **3-3-5- Synthèse de l'analyse et discussion des résultats :**

Le problème des Jeunes diplômées se pose en terme de formation et de capacité à s'insérer dans le tissu économique et social. La chance d'insertion est déjà réduite dans la mesure où beaucoup de griefs sont portés contre le système de formation qui ne serait pas performant pour conférer aux diplômées des atouts professionnels afin d'être compétitives sur le marché de l'emploi.

Sur ce plan, le Ministère de tutelle a beaucoup d'efforts à fournir dans le cadre de l'élaboration des contenus des cours et de formation (et du perfectionnement des enseignants). Il est évident même de bien former le contexte socio-économique des diplômées expliquant leur incapacité à autofinancer leur insertion.

En conséquence, les aides que procurent les programmes de micro projets et de certaines ONG demandent une panacée.

## **Chapitre IV : suggestions**



#### **4-1- Suggestions :**

L'examen de la situation des Jeunes diplômées à travers les résultats obtenus à partir des différentes enquêtes menées a révélé un certain nombre des causes qui rendent difficiles leur insertion socio-économique.

Ainsi, tenons-nous en complément des propositions faites par les enquêtes, de faire des suggestions qui pourraient être notre contribution au souci collectif d'améliorer leur insertion. En effet, les résultats exigent des actions à même de résorber un tant soit peu les difficultés d'insertion économique auxquelles sont confrontées les Jeunes filles diplômées et sorties du CEMEF.

Ces nouvelles actions concernent :

- ✓ Le relèvement du niveau de formation ;
- ✓ La diffusion large des informations relatives aux organismes de financement ;
- ✓ La facilitation à l'accès au Fonds d'insertion Jeunes ;
- ✓ L'organisation des diplômées en coopérative par corps de métiers ;
- ✓ La création d'un service de placement au niveau du CEMEF ;
- ✓ La sensibilisation des parents des filles sorties du Centre pour les aider à s'insérer dans le circuit économique.

##### **4-1-1- relèvement du niveau de formation :**

Pour réussir l'insertion professionnelle au niveau de la formation publique par voie de concours, des diplômées de certaines filières (infirmière assistante, accoucheuse, infirmière d'Etat, éducatrice préscolaire, éducatrice école primaire etc), le Centre devrait relever le niveau de formation afin qu'il soit en conformité avec le niveau qu'exige la formation publique.

Pour faciliter une telle action, le Centre devrait recruter des filles d'un niveau supérieur. Nous pensons qu'en délivrant une telle attestation d'un niveau supérieur, cela résoudrait en partie le problème de l'insertion.

#### **4-1-2- Diffusion large des informations relatives aux organismes de financement :**

Nous pensons que le problème d'insertion de ces Jeunes filles reste encore posé parce que, nombreuses sont celles qui ne connaissent pas l'existence d'organismes de prêts en faveur de la Jeunesse.

En mettant à la disposition de ces Jeunes filles, toutes les informations relatives à quoi, ce serait une manière de faciliter l'obtention des moyens pour leur autonomie.

#### **4-1-3- Facilitation à l'accès au Fonds d'insertion Jeunes :**

La présentation du tableau sur la connaissance de l'existence du Fonds d'insertion Jeunes a montré que la majorité des enquêtes a manifesté un vif intérêt à ce Fonds.

En facilitant son accès pour l'assouplissement des conditions d'octroi, des nombreuses diplômées pourront en bénéficier pour créer leur propre entreprise.

Cette disposition contribuera à réduire le nombre important des Jeunes filles qui se trouvent non insérer dans le tissu économique.

#### **4-1-4- Organisation des diplômées en coopérative par corps de métiers :**

Les résultats de notre recherche nous ont permis de relever l'existence des coopératives dans le milieu des diplômées du CEMEF.

Par ailleurs, nous avons constaté leur vif intérêt d'être regroupées en association par corps de métiers pour leur propre valorisation et de promotion qui contribueront à une réelle intégration dans le circuit économique.

C'est pourquoi, nous suggérons que les filles se constituent en association par filière. Celles de la filière « santé » peuvent par exemple, créer des centres de petites et moyennes industries (P.M.I) ou petites et moyennes entreprises (P.M.E).

#### **4-1-5- Création d'un service de placement au niveau du Centre :**

Pour aider les diplômées du Centre à résoudre les difficultés de l'insertion, le Centre créera un service de placement. Il sera chargé de :

- ✓ D'établir des contacts permanents avec des entreprises et des opérateurs économiques ;

- ✓ De négocier des possibilités de stage de perfectionnement dans les entreprises qui seront susceptibles d'embaucher.

#### **4-1-6- Sensibilisation des parents des filles sorties du CEMEF :**

Pour résoudre les difficultés de l'insertion des diplômées du CEMEF, nous estimons qu'une sensibilisation des parents de filles sorties du CEMEF est importante.

A cet effet, le CEMEF devrait organiser une journée de réflexion sur le Centre ; puis mener une campagne de sensibilisation à la radio et à la télévision pendant une semaine.

# Conclusion générale

Il faut noter que l'insertion socio-économique des Jeunes filles est une préoccupation partagée par tous les pays, qu'ils soient développés ou en voie de développement car, elle est au centre de toutes les politiques engagées, notamment par les pays du tiers monde. Aussi, nous ne sommes pas sans ignorer que l'avenir d'un pays se situe dans l'investissement de son capital le plus important : les ressources humaines auxquelles il faut accorder la priorité et quoi qu'il en soit le couple Formation- Emploi, tel qu'il se présente aujourd'hui, s'acheminant à un (divorce). La formation technique et professionnelle doit renouveler son approche pédagogique et viser à maîtriser les habilités afin de s'arrimer aux besoins socio-économiques de notre pays.

Le but de notre étude est de rechercher les voies et moyens susceptibles d'aider les Jeunes filles à s'insérer dans le circuit de production. L'étude s'appuie sur les indicateurs : identification des causes de difficultés de l'insertion et les moyens d'insertion socio-économique.

Pour ce faire, nous avons fait une revue de littérature qui nous a permis de découvrir d'autres moyens d'insertion socio-économiques pour lesquels MORNET François (1983) et FOUQUET, G- (1935) sont des auteurs de référence.

Cette préoccupation nous a amené à élaborer deux (2) questionnaires : l'un administré à un échantillon de 100 Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF, l'autre administré à 50 parents de ces Jeunes filles.

En outre, nous avons organisé quatre entretiens avec le directeur de la Jeunesse, la directrice du CEMEF, le directeur de la pharmacie du PK6 et le directeur du groupe scolaire les Oliviers.

L'analyse de ces résultats nous a permis de constater que les causes de difficultés de l'insertion socio-économique proviennent de plusieurs facteurs :

- ✓ Le manque des structures d'insertion, le manque des ressources de financement, les besoins financiers des Jeunes filles pour leur installation, le manque de moyens financiers des parents de ces Jeunes filles.

Ces résultats de l'analyse nous permettent de confirmer que l'insertion socio-économique est une véritable préoccupation. Ce qui nous a amené à faire un certain nombre de propositions telles que :

- ✓ Le relèvement du niveau de formation, la diffusion des informations relatives aux organismes de prêts, facilitera l'accès au Fonds d'insertion Jeunes (FIJ), l'organisation des diplômées en coopérative par corps de métiers, la création d'un service de placement au niveau du CEMEF et la sensibilisation des parents de ces Jeunes filles.

Au terme de cette étude, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet ni d'avoir cerné tous les aspects de la question ; cependant, nous osons espérer avoir donné une contribution fut-elle modeste à l'insertion socio-économique des Jeunes filles diplômées issues du CEMEF.

Nous serons heureux de constater que d'autres impétrants continueront dans la voie que nous avons tracée afin de rendre plus probant l'insertion socio-économique des Jeunes filles diplômées du CEMEF.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **I- OUVRAGES :**

#### **A- Ouvrages généraux :**

- 1)- LAFONT, Robert- (1963) : **Vocabulaire de la psychologie et psychiatrie de l'enfant-** édition PUF, Paris, P-1061.
- 2)- MORNET, F. (1983) : Qualification professionnelle. insertion sociale des Jeunes création d'activités, in **les cahiers de l'animation**, N°39 INEP Paris, France PP5-18.
- 3)- TOURE, A- (1985) : **Les petits métiers à Abidjan**, édition, KARTHALA Paris, France PP 270- 284.
- 4)- ZAZZO, B- (1988) : **Psychologie de l'adolescent**, édition, PUT, Paris, France- 207.

#### **B- Ouvrages spécifiques :**

- 1)-GAUDE, J- (1997) : L'insertion des Jeunes et les politiques d'emploi-formation presse, Bureau International du Travail, Genève, Suisse 62 pages.
- 2)- OCDE (1977) : L'insertion des Jeunes dans la vie active, presse OCDE, Paris France 115 pages.
- 3)- ROSE, J- (1984) : Enquête d'emploi : Formation chômage, emploi ; Economica Paris, France 196 pages.

## **II- REVUES :**

1)- Association des Femmes éducatrices au Gabon (AFEG) (1999), suivi scolaire de l'enfant par le parent, P-9.

2)- Centre des métiers de la Femme, (199), contribution pour l'insertion professionnelle, sociale et économique de la Femme au Gabon, P-2.

## **III- MEMOIRES :**

1)- NYEMET, R- (1986) : Insertion professionnelle des Jeunes : Contribution à l'élaboration d'une politique au Cameroun, Yaoundé.

2)- OUATTARA, S-B- (1997) : Les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) : Une alternative pour l'amélioration des conditions économiques des membres. Le cas de Dimbokao en Côte-d'Ivoire (INJS Abidjan) Juillet 1997- 58 pages.

# **ANNEXES**



**QUESTIONNAIRE N°1 ADRESSE AUX JEUNES FILLES FORMEES ET DIPLOMEES DU CENTRE DE METIER DE LA FEMME « CEMEF » DE LIBREVILLE AU GABON**

Dans le cadre de l'élaboration de notre monographie de fin de cycle en inspectorat de l'éducation populaire et des sports à l'INSEPS de Dakar au Sénégal dont le thème est :

**« Pour une insertion socio-économique des jeunes filles formées et diplômées du centre des métiers de la femme (CEMEF) de Libreville au Gabon »**

Sollicitons votre concours pour la réussite de notre travail.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions en mettant une croix dans la case correspondante, soyez assuré que vos réponses bénéficieront de l'anonymat et ne vous engagent nullement.

**I – IDENTIFICATION DU SUJET**

**1 – 1 Sexe.**

Masculin

Féminin

**1 – 2 Date de naissance**.....

**1 – 3 Quartiers**

Avenue Jean Paul II

Sainte – Marie

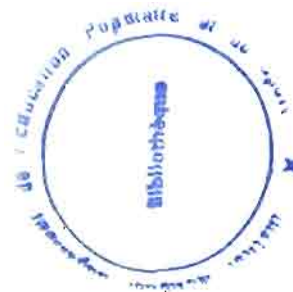
**1 – 4 Niveau d'étude**

Primaire

Secondaire

Supérieur

Technique



### 1-5 Situation Familiale

Vivez - vous avec vos parents ?

Oui

Non

Si oui, le Père

la Mère

Le Père et la Mère

Si non, avec qui vivez - vous ?

Un oncle

Une tante

Un (e) ami (e)

Autres à préciser .....

### 1-6 Êtes - vous déjà mère de famille ?

Oui

Non

### 1-7 Quelles activités exercez - vous avant votre entrée au centre ?

.....  
 .....

### 1-8 Spécialités

Quelle est votre spécialité ?

Educatrice préscolaire

Broderie

Coupe et Couture

Coiffure

Vendeuse en pharmacie

Laborantine

Infirmière assistante accoucheuse

Infirmière d'état

Educatrice école primaire

Autres ( à préciser ) .....

**1-9 Durée de la formation**

Combien d'année avez-vous passé au centre ?

2 ans

3 ans

**1-10 Quelle est votre année de sortie au centre ?****1-11 Diplôme obtenu**

Avez-vous obtenu votre diplôme de fin de formation ?

Oui

Non

**II INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE**

**2-1 Où exercez – vous votre métier appris après votre sortie du centre ?.....**

**2-2 Complétez-vous exercez une autre activité par rapport au métier appris ?**

Oui

Non

**2-3 Pourquoi complétez-vous exercer une autre activité par rapport au métier appris.....**

**III CAUSES DES DIFFICULTES D'INSERTION**

**3-1 Exercez-vous le métier appris au centre ?**

Oui

Non

Si non, pourquoi ?.....

**3-2 Avez-vous des difficultés d'insertion socio-professionnelle à la fonction publique ?**

Oui

Non

Si oui, pourquoi ?.....

Diplôme de niveau inférieur

Pas autorisé au concours de la fonction publique

Pour le moment plus de concours à la fonction publique

Concours réservé aux professionnels

**3 - 2 Avez - vous des difficultés d'insertions socio - professionnelle dans le secteur privé ?**

Oui  Non

**3 - 3 Avez - vous adressé des demandes d'emploi au secteur privé ?**

Oui  Non

**3 - 4 Votre demande d'emploi a - t - elle été rejetée ?**

Oui  Non

**3 - 5 Quelles sont les raisons de rejet ?**

Pas d'emploi

Pas d'expérience professionnelle

Situation de mère et d'épouse

Vos parents peuvent - ils participer à votre insertion socio - Professionnelle ?

Oui  Non

Si oui, quels moyens disposent - ils ?

Financiers  Aides

Matériels

Si non, pourquoi ?.....

#### **IV BESOINS DES JEUNES FILLES**

##### **4-1 De quoi avez-vous besoins pour exercer votre métier appris ?**

Argent

Structures d'insertion

Ressources de financement

##### **4-2 Etes-vous associée à d'autres diplômées pour votre métier appris ?**

Oui

Non

Si non, pensez-vous qu'il est utile d'être regroupé au sein d'une association ?

Oui

Non

##### **4-3 Avez-vous une idée d'une coopérative ?**

Oui

Non

##### **4-4 Y- a-t-il des avantages d'être en coopérative ?**

Oui

Non

##### **4-5 Existe-t-il déjà une coopérative du métier appris ?**

Oui

Non

**4-6 Pensez-vous qu'il soit nécessaire à la gestion d'une coopérative et ensuite intégrer ?**

Oui

Non

4-7 Savez-vous qu'il existe le fonds d'insertion jeunes ?

Oui

Non

4-8 Si oui connaissez-vous les conditions du prêt ?

Oui

Non

4-9 Pour votre prise en charge personnelle ce fonds vous intéresse-t-il ?

Oui

Non

4-10 Que ferez-vous si vous obtenez ce prêt ?.....

.....

**QUESTIONNAIRE N°2 ADRESSE AUX PARENTS DES JEUNES FILLES FORMÉES ET  
DIPLOMÉES DU CENTRE DES MÉTIERS DE LA FEMME « CEMEF » DE LIBREVILLE AU GABON**

Dans le cadre de l'élaboration de notre monographie de fin de cycle en inspectorat de l'éducation populaire et des sports à l'INSEPS de Dakar au Sénégal dont le thème est :

**« Pour une insertion socio-économique des jeunes filles formées et diplômées du centre de métier de la femme (CEMEF) de Libreville au Gabon »**

Sollicitons votre concours pour la réussite de notre travail.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions en mettant une croix dans la case correspondante, soyez assurés que vos réponses bénéficieront de l'anonymat et ne vous engagent nullement.

**I-IDENTIFICATION DU SUJET**

**1 - 1 Sexe**

Masculin

Féminin

**1 - 2 Date de naissance**.....

**1 - 3 Quartiers**

Avenue Jean Paul II

Sainte - Marie

**1 - 4 Niveau d'étude**

Primaire

Secondaire

Supérieur

Technique

**1 - 5 Situation matrimoniale**

Célibataire

Divorcé (e)

Concubinage

Veuf (e)

Marié (e)

**1 - 6 Situation professionnelle**

Salarié

Commerçant (e)

Sans emploi

Retraité

Autres ( à préciser ) .....

**1 - 7 Nombre d'enfants en charge .....**

**II INSERTION SOCIO - ECONOMIQUE**

**2 - 1 Depuis quelle année votre fille est sortie du centre ?**

1997

1998

1999

2000

**2 - 2 A - t - elle obtenue son diplôme ?**

Oui

Non



2 - 3 Quelle est la situation de votre fille après sa formation ?

Est - elle insérée professionnellement

Exerce - t - elle une autre activité

Est - elle sans activité

2 - 4 Exerce - t - elle le métier appris ?

Oui

Non

Si non, pourquoi ? .....

.....

### III MOYENS DE L'INSERTION SOCIO - PROFESSIONNELLE

3 - 1 Moyens préconisés par les parents

3 - 2 Que comptez - comptez vous faire pour l'insertion de votre fille ?

L'installer à son propre compte ?

La laisser sans activité ?

L'aider à faire autre chose ?

3 - 3 Si vous comptez installer votre fille à son propre compte ou l'aider à faire autre chose quels sont vos moyens ?

Apport personnel

Prêts bancaires

Aides diverses

3 - 4 Pourquoi laisserez - vous votre fille sans activité ?

.....  
 .....  
 .....

3 - 5 Avez - vous connaissance de l'existence de structures de financement d'initiative privée ?

Oui  Non

3 - 6 Êtes - vous intéressé par les structures de financement d'initiative privée ?

Oui  Non

3 - 7 Quelles structures de l'État pouvant permettre l'embauche ?

Office national de l'emploi

Main d'œuvre et de l'emploi

3 - 8 L'Aval et l'apport initial sont deux des conditions.  
 Pensez - vous pouvoir satisfaire à ces deux conditions ?

Oui  Non

3 - 9 Quelles suggestions faites - vous l'insertion socio - économique ou professionnelle des diplômées du centre ?

.....  
 .....

**Guide d'entretien n° 1 avec le Directeur de la  
Jeunesse et des Activités Socio - Educatives à  
Libreville ( GABON ).**

- 1 - Est - ce que la Direction dont vous avez la charge a une politique en matière d'insertion socio - économique ou professionnelle des Jeunes filles formées et diplômées du CEMEF ?
- 2 - Quelle appréciation faites - vous des jeunes filles en fin de formation professionnelle ( couture, broderie ... ) ou sans emploi ?
- 3 - Pouvez - vous présenter brièvement le Fonds d'insertion jeunes ( F.I.J. ) et des avantages que peuvent bénéficier les jeunes filles ?
- 4 - Pensez - vous que la politique de coopération ou de regroupement par corps de métiers pour l'insertion socio - économique , serait profitable pour les jeunes filles du centre ?
- 5 - Êtes - vous prêt à élaborer un programme d'action d'appui à court, moyen et à long terme, pour l'insertion socio - économique et professionnelle des diplômées du CEMEF ?
- 6 - Connaissez - vous le CEMEF ? Si oui, quelles sont vos relations ?
- 7 - Connaissez - vous aussi, des entreprises privées ou para - étatiques qui seraient prêtes à embaucher les jeunes filles qui en font la démarche sous votre couvert ?
- 8 - Entretenez - vous des relations avec l'Office National de l'Emploi, l'Agence Nationale de Formation et de perfectionnement Professionnels (ANFPP) et avec la Direction de la main d'œuvre et de l'Emploi ?
  - Si oui, quels sont les avantages qu'offrent ces organismes aux filles en Quête d'un premier emploi ?
  - Si non, qu'envisagez - vous ?

**Guide d'entretien n°2 avec la Directrice du centre  
Des métiers de la femme Libreville ( Gabon)**

- 1 – Quel est l'effectif du centre depuis sa création en 1995 ?
  
- 2 – Toutes les diplômées sorties du centre ont – elles intégré le monde de l'emploi ?
  
- 3 – Comment expliquez – vous cette faiblesse d'insertion socio – économique de vos diplômées ?
  
- 4 – Êtes – vous prête à appuyer leur insertion socio – économique par la mise en place d'une coopérative des corps de métiers ?
  
- 5 – Quelle peut – être la contribution du centre à l'insertion socio – économique des diplômées ?
  
- 6 – Pensez – vous que l'objectif que s'est fixé le centre est – il atteint ?

**Guide d'entretien N° 3 avec le directeur de la  
pharmacie PK . 6 Libreville ( Gabon )**

- 1 – Savez – vous qu'il existe des vendeuses en pharmacie, diplômées sorties du CEMEF à la recherche d'emploi ?
  
- 2 – Avez – vous reçu des demandes d'emploi de ces diplômées sorties du CEMEF et quelle suite avez – vous réservé à ces demandes ?
  
- 3 – Avez – vous connaissance d'autres pharmacies qui ont reçu des demandes d'emploi ou qui emploient déjà des diplômées sorties du CEMEF ?

**Guide d'entretien N° 4 avec le Directeur du groupe scolaire " les oliviers " Libreville ( Gabon )**

- 1 – Savez – vous qu'il existe des éducatrices préscolaires et éducatrices école primaire diplômées, sorties du CEMEF à la recherche d'emploi ?
  
- 2 – Avez – vous reçu des demandes d'emploi de ces diplômées sorties du CEMEF et quelle suite avez – vous réservé à ces demandes d'emploi ?
  
- 3 – Avez – vous connaissance des établissements scolaires qui emploient déjà des diplômées sorties du CEMEF ?

# I - PRESENTATION DU FIJ

## 1.1 - L'HISTORIQUE DU FIJ

L'historique du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) est une longue marche qui procède par expérimentation, évaluation et réorientation. Créé en 1994 par la CONFEJES réunie aux Seychelles, le FIJ résulte de la fusion du projet "Entrepreneuriat Jeunesse" adopté par la XVIIIe session de la CONFEJES en 1988 et du "Fonds Jeunes Emplois" adopté par la XXIIe session de 1992. L'expérience de ces deux mécanismes d'aide à l'installation de jeunes dans le monde économique a conduit à la création d'un fonds unique. Ce fonds bénéficie d'un dispositif de fonctionnement visant à concilier rigueur de gestion et souplesse de mise en oeuvre dans les pays membres ayant adhéré (Maurice, Seychelles, Madagascar, Congo, Tchad, Cameroun, Gabon, Bénin, Togo, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali, Sénégal, Maroc, Mauritanie, Djibouti, Burundi, Rwanda).

## 1.2 - QU'EST-CE QUE LE FIJ ?

Il a pour but de :

- promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et leur offrir des formations y afférentes.
- soutenir des initiatives pilotes dans les domaines de l'insertion sociale et économique des jeunes.
- susciter des dynamiques locales, régionales et nationales pour mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets, les conseils techniques et les soutiens institutionnels nécessaires à leur réussite.

Il intervient selon deux (2) modalités :

- des formations nécessaires aux jeunes porteurs de projets et à leur encadrement.
- des financements destinés à la création de petites entreprises et au démarrage de projets socio-économiques permettant l'auto-emploi des jeunes dans les domaines de l'agro-pastoral, des petits métiers, de l'artisanat et du service et à leur consolidation.

## 1.3 - L'ORIGINALITE DE LA DEMARCHE DU FIJ

L'évaluation des expériences antérieures a incité la CONFEJES à rester fidèle à une tradition de l'éducation populaire qui vise à donner à chaque individu une chance, parfois une seconde chance de trouver sa place au sein de la collectivité grâce à la solidarité de proximité et au soutien des pouvoirs publics aux plus défavorisés.

Dans cette tradition, le FIJ n'exige aucun pré-requis en terme de diplôme ou de qualification. Il a pour ambition d'adapter des outils pédagogiques à des situations individuelles très variées qui vont de l'analphabète jusqu'au jeune diplômé. C'est naturellement un pari qui, pour réussir, nécessite une mobilisation de tous les agents publics et privés autour d'un dispositif de régulation et de concertation dont les coordonnateurs nationaux sont les pivots.

## 1.4 - LE DISPOSITIF DU FIJ

La démarche pédagogique du FIJ vise à donner confiance au jeune. Elle consiste en l'acquisition de l'esprit d'entreprise et à l'apprentissage du processus de mise en oeuvre d'un micro-projet ou de démarrage d'une entreprise à l'aide de trois (3) ateliers de formation conçus en fonction du niveau de formation ou de scolarisation des jeunes. Les ateliers de formation amènent le jeune à questionner son projet, à l'analyser et à identifier exactement ce qui lui manque pour son installation ou le démarrage de son entreprise.

Le jeune est suivi par un encadreur et stimulé par des échanges avec les autres membres du groupement.

Le premier atelier Mon idée de projet ou Etre ou ne pas être entrepreneur permet au jeune de clarifier sa situation actuelle, d'identifier ses motivations, de préciser son idée de projet, d'évaluer ses atouts et les défis à relever. Il lui offre aussi l'occasion de rencontrer des entrepreneurs qui ont réussi pour consolider ses motivations.

Le deuxième atelier Mon projet d'installation ou Mon projet d'entreprise propose une démarche en cinq (5) points :

- définition de la marchandise, du produit ou du service ;
- identification de la clientèle et des stratégies de mise en marché ;
- connaissance des formes juridiques des entreprises et des obligations de l'entrepreneur ;
- planification des besoins financiers, établissement des mouvements de trésorerie et élaboration d'un plan d'affaires.

Le troisième atelier intitulé Négocier mon financement aide les jeunes à franchir l'étape cruciale d'une demande d'aide ou d'un emprunt avec une institution financière, un bailleur de fonds ou à la CONFÉJES. Dans cet atelier, les jeunes porteurs de projets sont initiés aux mécanismes financiers identifiés.

Le FIJ comporte trois principaux échelons :

- un comité international
- des commissions nationales
- des groupements locaux de promoteurs.

### 1.4.1 - Le comité international

Il est créé par délégation de la CONFÉJES pour un mandat de deux (2) ans. Il est composé de représentants des bailleurs de fonds (CANADA, COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE, FRANCE, ACCT) à parité avec des représentants des pays bénéficiaires (actuellement Bénin, Côte d'Ivoire, Haïti, Seychelles). Dans ses attributions, il est chargé :

- d'appliquer les règles de fonctionnement du FIJ,
- d'élaborer une programmation bisannuelle,
- d'élaborer tout document relatif au fonctionnement du FIJ,
- de sélectionner des projets dans le cadre d'une programmation annuelle,
- de définir les programmes de formation des encadreurs de jeunes,
- de définir les modalités d'évaluation des projets financés.



Il se réunit au moins une fois tous les deux (2) ans en session ordinaire ou en comité restreint en cas d'urgence à la demande du Président en exercice de la CONFESJES:

La sélection des projets se fait sur 7 critères :

- l'âge du promoteur
- la faisabilité technique
- la faisabilité financière
- la faisabilité économique
- le potentiel de gestion du promoteur
- le potentiel du projet à générer des emplois
- l'apport personnel du promoteur.

#### 1.4.2 - Les commissions nationales

Le Fonds d'Insertion pour les jeunes n'est pas une banque mais un dispositif d'insertion particulier. Pour réussir, il doit mobiliser des intervenants venus d'horizons divers. C'est pourquoi, sous l'autorité et la présidence des Ministres chargés de la Jeunesse, il a été recommandé de mettre en place, à l'échelon national, une commission nationale de suivi et de soutien spécifique au FIJ.

La commission nationale a pour vocation :

- d'impliquer dans la mise en oeuvre du FIJ, les différents ministères et organismes étatiques à vocation commerciale et économique, les ONG et les associations locales susceptibles de jouer un rôle de tutorat des groupements et clubs locaux de jeunes entrepreneurs.
- d'impliquer le milieu des affaires, notamment, en parrainant les groupements locaux en accueillant des jeunes promoteurs comme stagiaires et, en accordant d'éventuelles assistances financières en vue de favoriser un démarrage plus rapide des projets de jeunes.

Cette commission nationale de suivi et de soutien a pour mission :

- de soutenir le coordonnateur et les encadreurs nationaux dans l'exécution de leurs tâches,
- d'agir comme gestionnaire conseil auprès des jeunes,
- de présélectionner les projets les plus prometteurs pour l'attribution ou la recherche de soutien financier,
- de suivre, avec les ressources du milieu, la gestion des projets et des entreprises ayant démarré,
- d'assurer le parrainage des jeunes par des opérateurs économiques déjà expérimentés,
- de participer à l'évaluation des projets ayant démarré.

### 1.4.3 - Les groupements locaux de jeunes entrepreneurs

Pour déposer une demande d'aide financière à la CONFEJES par l'entremise du Ministère chargé de la Jeunesse de son pays, le jeune candidat doit participer aux activités d'un groupement FIJ local où il bénéficiera de documents d'auto-évaluation de son projet adaptés à ses capacités personnelles à le conduire et où il élaborera son parcours de formation à entreprendre complémentirement à sa formation initiale.

Dans la catégorie des micro-projets, les jeunes doivent être âgés de 16 à 25 ans ;

Dans la catégorie des micro-entreprises, les jeunes ont de 18 à 30 ans.

Le financement des actions de formation de jeunes, en amont de leur installation, fait partie du dispositif FIJ que gère le coordonnateur national.

Le but du groupement est d'aider les jeunes à intégrer les circuits économiques et à devenir des acteurs responsables de leur propre insertion sociale et professionnelle.

Plus spécifiquement, il a pour objectif de promouvoir les échanges et la communication entre les jeunes pour l'acquisition de connaissances dans le domaine des affaires et de les aider dans l'élaboration, le démarrage et le suivi de leur projet.

Il s'agit donc, à l'échelon local ou régional, d'organiser, d'une part, la "mutualisation" des savoirs entre jeunes et entrepreneurs confirmés et d'autre part, de fournir les parcours qualifiant adaptés à la spécificité du jeune porteur de projet.

A la première phase du dispositif, la CONFEJES forme le coordonnateur national au processus d'implantation du FIJ et les encadreurs à la mise sur pied et l'animation de groupements.

Il s'agit aussi de mettre en oeuvre une assistance technique de proximité sous diverses formes dont des ateliers de formation amenant le jeune à un juste questionnement lui permettant un diagnostic de ses capacités et de ses lacunes à combler.

Une documentation pédagogique lui est fournie sous forme de guide portant sur :

"Mon idée de projet" (être ou ne pas être entrepreneur)

"Mon projet d'installation" (mon projet d'entreprise)

"La négociation de mon financement" (négocier mon financement).

La seconde phase destinée au démarrage effectif des projets financés par la CONFEJES est à son début. 358 projets individuels et collectifs à la date du 1er janvier 1996 sont en opération.

Ces projets d'un coût de 500.000.000 FCFA regroupent 1064 jeunes dont 415 jeunes filles et conduisent à la création de 2.800 emplois permanents et directs.

22400 personnes en sont sécurisées dans la recherche de leur survie. L'objectif "1000" jeunes prévu est donc atteint.

100 autres projets ont obtenu leur financement dans le cadre de la programmation 1996, pour un montant de 124.000.000 F.

La troisième phase visant à la consolidation des projets est prévue par le comité international depuis 1995 à hauteur de 10 % des crédits du FIJ réservés à la consolidation des meilleures entreprises, ayant déjà bénéficié d'un financement FIJ.

### 1.5 - LES CONDITIONS DE SUCCES DU FIJ

Pour assurer le succès du FIJ, trois conditions sont recommandées :

- le niveau d'implication des pays participants
- le choix du coordonnateur national et des encadreurs
- le suivi et l'évaluation du dispositif et des projets.

